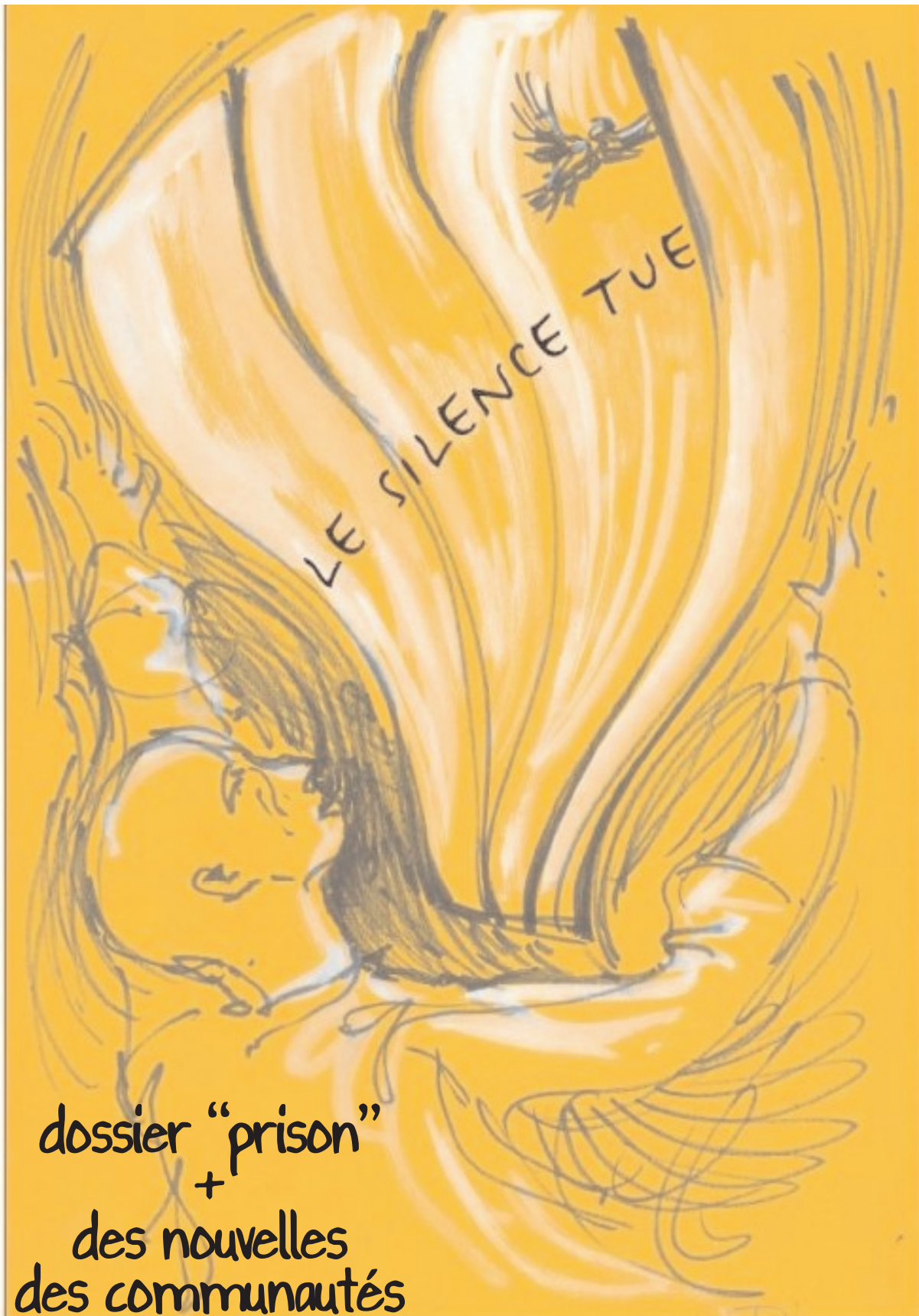


# LE CAILLOU DANS LE SOULIER



la piedra en el zapato - The Stone in The Shoe

numero 5, automne 2008

# LA CRIMINALISATION DE LA DISSIDENCE

## NOUVELLE ÉTAPE STRATÉGIQUE

### DE LA GUERRE SÉCURITAIRE

La stratégie de guerre sécuritaire menée par l'État colombien est entrée dans une nouvelle phase. Comme le rappelait le Padre Javier Giraldo, le Plan Colombie n'en est plus à l'étape du terrorisme massif où les massacres et les déplacements forcés ont permis de libérer les territoires stratégiques pour accueillir les investissements privés étrangers et installer les mégaprojets d'infrastructures inscrits dans les plans de développements continentaux (tel le Plan Puebla Panama Putumayo). Si les stratégies terroristes persistent et que les cas d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées sont toujours une triste réalité (de surcroît cet automne, alors que l'on assiste à une réaffirmation du contrôle territorial par les forces paramilitaires), l'usage de la force est combinée maintenant plus que jamais à un recours abusif aux tribunaux pour criminaliser la dissidence. Les ONG colombiennes de défense des droits humains parlent d'un phénomène de "judiciarisation de la critique" où l'espace de droit se réduit dangereusement au profit de la logique guerrière de l'État. Les arrestations massives, les détentions arbitraires et les montages judiciaires sont autant d'armes destinées à ostraciser les contestataires, à leur imposer une mort sociale. En outre, la quantité de processus judiciaires ouverts par l'État à l'encontre de paysan-nes, de syndicalistes ou de défenseurs des droits humains accaparent les précieuses ressources des organisations sociales, réduisant ainsi leur capacité de mobilisation et d'action. Si la judiciarisation des opposant-es représente en Colombie l'arme d'un État en guerre contre sa propre population, la criminalisation de la dissidence est également une stratégie de contrôle social auquel recours l'État en tant de paix, à preuve sa popularité croissante au Canada !

Lorsque le masque de la démagogie guerrière se soulève  
apparaissent les prisons.  
Ces tabous aux quatre murs  
qui jonchent le territoire de la Nation  
comme autant de pendus aux abords de la ville.

Parmi les 68 000 détenu-es que compte la Colombie, 7 200 s'identifient en tant que "prisonnier/ère politique". Parmi ceux-ci, on peut distinguer les prisonnier/ères de guerre qui revendiquent leur appartenance aux guérillas et la grande majorité, soit plus de 60%, des civils, pour la plupart des paysans qui ont le malheur de cultiver une terre située dans une zone de conflit et des syndicalistes, mais également des étudiant-es et des militant-es sociaux. Autre fait singulier, parmi les 68 000 détenu-es, seulement 22 000 ont été condamné-es. En d'autres mots, les deux tiers des prisonniers colombiens n'ont pas eu droit à un procès, ils sont sous enquêtes et peuvent attendre jusqu'à 36 mois avant de se présenter devant un juge. Ce dernier fait illustre bien l'état de non droit qui règne en prison, alors que les détenu-es sont soumis à leur geôlier dans l'ombre de la société.

#### Dans ce numéro spécial prisonniers et prisonnières politiques :

Colombia and its Criminal Politics	p3
El nuevo modelo carcelario ; Carceles en tiempos de la Seguridad democratica	p4
Diomedes Carvajalino: dissident politique torturé et emprisonné	p5
Les pénitenciers de haute sécurité en Colombie : Un modèle répressif à son apogée	p6
Quelques-uns des milliers de prisonniers politiques en Colombie	p8
Un seul coupable : deux hommes accusés sous la même identité !	p12
Confesion de parte Eduardo Morales Beltran director del INPEC	p14
L'extradition: contraire au principe d'autodétermination des peuples	p16
Canada and the Anti-terrorist Battle Inside its Borders	p18
The Criminalization of Indigenous Protest	p19
+ Des nouvelles des communautés :	
Catatumbo: nous construisons notre histoire	p20
Choco: la lutte continue	p22

# COLOMBIA AND ITS CRIMINAL POLITICS

*Political Prisoners' Collective  
Palo Gordo Prison, Girón, Colombia*

In Colombia, the criminalization of social and popular sectors that oppose the current regime is a national disgrace. Since the 60s, every successive government has used the judiciary arm as a powerful tool to punish dissidents and rebels who fight the hideous repressive status quo imposed upon the Colombian people by the secular oligarchy of this country.

It is worth looking over the last 50 years of history to understand how the judicial system has been used to repress the Colombian people. In the 70s, under Turbay Ayala's regime, the anti-terrorist laws were applied, without scruples, to criminalize all social and popular sectors.

He used the 'State of Emergency', which allowed him to declare the effervescent social struggles of the time illegal. This laid the ground for the infamous massive arrests of union leaders, insurgents and revolutionary leaders, who were brought before military tribunals of the notorious verbal war councils, in flagrant violation of the right to legal counsel and due process.

In the 90s, the notorious 'Regional Justice', otherwise known as the faceless justice, was applied through law 40. This law allowed enforcers to ruthlessly convict social and popular leaders, merely fighting for their fundamental rights, on bogus charges, frame-ups and with anonymous accusers. This law increased the sentencing to 60 years of imprisonment. There were other laws to follow; among them, law 733 stands out. It split the application of justice into two categories with the first being for summary crimes. The other category was for supposed crimes related to the internal conflict and dubbed 'Special Justice,' which was exactly like the 'Regional Justice' with the same corrupt judges.

This new legal model eliminated the administrative recourses and appeals for reducing sentences, and thus left prisoners confined in maximum-security prisons for the entire sentence. Moreover, the history of judicial repression has created laws that have been beneficial to the system itself, in regards to friends and associates of the establishment. In the 90s, the criminal drug-trafficker, Pablo Escobar, built a mansion-prison to his liking (La Catedral Itagui) as part of a settlement with his business partners in government. From his mansion, the Capo committed the most horrendous crimes. When it was revealed that he was going to be caught, he fled without anyone capturing him.

The two-tiered application of 'justice' continues today. Dissidents of this system of war and exploitation are relentlessly and ruthlessly punished. They get up to 60 years imprisonment, and are buried alive in the dungeons of maximum security built by the American Federal Bureau of prisons (in clear interference of our domestic affairs). Today the judicial repression is integral. It is applied in a variety of ways. Uribe's



paramilitary model has created rehabilitation zones where massive arrests are used as an arm to destabilize the social movement. Also, rebels are being extradited to North American imperial courts as a way to destroy social, popular, insurgent and revolutionary fighters, in an attempt to force us to surrender; a goal they will never achieve because our dignity and rebellion goes beyond all consequences.

Dubiously named *Justice and Peace*, law 975 was established in order to condemn friends of the Uribe government. This law was to enable a strategic re-arrangement of counter-insurgency policies much like the current so-called "democratic security" regime, and the false paramilitary demobilization.

The supposed demobilized paramilitary soldiers are treated like 'patriotic heroes' for their loyal service to politicians, landowners, powerful ranches, and multinationals like Chiquita Brands and Drumond. These criminals of the Colombian Army, have managed to negotiate a very profitable severance package, as they cleared the way for business through the butchery of thousands of peasants, union leaders, and dissidents.

With help from the paramilitaries, the Uribe clan has more lands than ever, and the multinationals control all the resources in the country, forging ahead with pillage and exploitation. The government has helped them to legalize their fortunes with the blood of the people. Today, the Itagui Mansión (Antioquia) is their vacation spot with all the luxuries paid for by their associate, Nariño, head of the house, as well as other mentors of the Colombian oligarchy. There is a clear distinction between these criminals, and the dissidents who oppose the government and who are part of the social and popular sectors.

They shamelessly apply the full weight of the law against us, the freedom fighters. We, the political prisoners, will not back down. We continue to fight alongside the people for fundamental rights and equality before the law. We persevere in breaking down the walls of silence that surround us with our declarations and denunciations.

# EL NUEVO MODELO CARCELARIO CARCELES EN TIEMPOS DE LA SEGURIDAD DEMOCRATICA

Gustavo Mendoza López  
Exdetenido político

Con la apertura de la Penitenciaría de Alta Seguridad en Valledupar en 1999 se inaugura en Colombia un nuevo periodo de la administración penitenciaria, un nuevo modelo implementado con la asesoría del Buro Federal de Prisiones de los EEUU, busca "retomar el control" de las cárceles colombianas a través de darle la prioridad al aspecto de la seguridad al interior de las prisiones.

Es así como la seguridad y no la resocialización, es el aspecto fundamental en el diseño y desarrollo de estos establecimientos, contrariando de entrada la misma ley colombiana; cambios desarrollados dentro del llamado "Plan Colombia", donde se pone a las cárceles y al mismo INPEC como un componente más de la concepción de lucha contrainsurgente que se profundizará con la aplicación del mencionado plan.

Cambia por tanto el perfil y la extracción del Cuerpo de Custodia y Vigilancia del INPEC, se especializa en lucha de contraguerrilla e inteligencia, convirtiéndose, ahora en parte del conflicto como actores activos del mismo, se busca su privatización con empresas de seguridad privada las cuales están en su mayoría al servicio del narcoparamilitarismo legalizado (ver caso de Juan Felipe Sierra dueño de Control Total compañía de Seguridad Privada en Envigado con 1.200 hombres y 350 armas amparadas).

De igual forma los centros de reclusión son ahora centros de aislamiento, en donde se introducen mecanismos de "disciplina del cuerpo" a través del aislamiento social y familiar del interno, lo que en sí busca es meramente el "domesticarlo" sobre la vía de la imposición, con base en lo que en otras cárceles bajo asesoría y supervisión norteamericana como Guantánamo, Abù Graibh ó kabul han desarrollado y refinado como "la tortura seca". Entre tanto se reconoce el fracaso del Estado para "resocializar" al infractor de la ley penal, en un Estado en que los valores son el engaño, el cinismo, la soberbia, etc.

Este accionar implica múltiples acciones encaminadas a anular al individuo, su autonomía, sus deseos y convertirlo en verdadero ente incapaz de autodeterminarse. Para ello es necesario la violación de varios derechos fundamentales, en abierto desconocimiento de que el modelo carcelario debía aplicarse en un Estado Social de Derecho, la formalidad en la cual nos movemos desde la constitución del 1991, que busca y pone al centro del desarrollo toda la actividad del Estado al individuo y busca su bienestar; de ahí los centenares de tute-las instauradas por los internos para hacer valer sus derechos vulnerados, en especial la dignidad y la presunción de inocencia, frente al modelo.

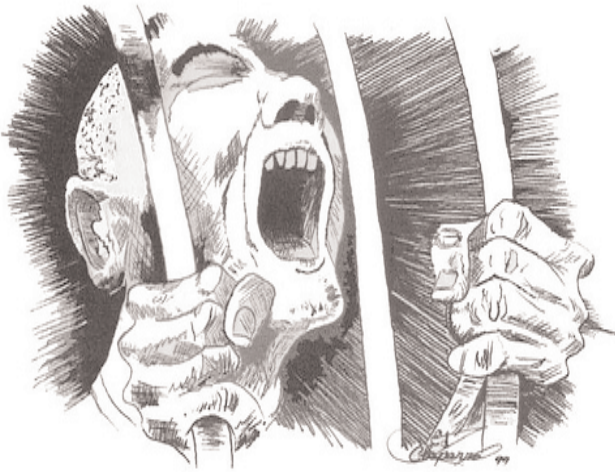
Como lo habíamos mencionado anteriormente los aparentes éxitos del nuevo modelo penitenciario (nueva cultura penitenciaria, según el INPEC ) están dados fundamentalmente, por el tema de seguridad, el cual a nuestro juicio no está dado por el modelo en sí, si no porque se viene aplicando dentro de una coyuntura favorable dada por las ilusiones o aspiraciones del grueso de la población carcelaria a mantener una convivencia pacífica de cara a acceder a beneficios consagrados por la entrada en vigencia de la ley 906/04 y la 975/05, las cuales generan exageradas expectativas de rebajas y beneficios que prontamente aterrizaron en las crudas realidades.

Combita, Penitenciaría inaugurada en el año 2003 en el Departamento de Boyacá, ha demostrado que si no es por dinámicas internas de convivencia, la guardia y el establecimiento no garantizan la seguridad de nadie. El verdadero rasero del éxito de un modelo está en la no reincidencia en el delito de quienes hayan sido tratados o "procesados" por el sistema carcelario, como parámetro de eficiencia y eficacia del modelo, sin embargo las cifras demuestran lo contrario, y si ello era así en el modelo en que "la resocialización" era el centro del tratamiento penitenciario, esto se agravará a medida en que el nuevo modelo penitenciario se estandarice a nivel nacional.

Un modelo que lo primero que hace es separar al interno de su núcleo familiar y que a mediano plazo lo deja completamente solo, que no trabaja por la resocialización o reinserción social del individuo, que agrede constantemente y vulnera la dignidad del ser humano a través de medidas premeditadas y sistemáticas, no es más sino una olla a presión donde bullen a fuego lento la desesperación, el rencor, la soledad, etc. y que apenas puede ayudar a administrar "el problema" pero no contribuye en lo más mínimo a resolverlo. No logra que todos los recursos públicos invertidos durante los días, meses y años de permanencia de un ser humano en el sistema, puedan servir para insertar nuevamente al individuo a la sociedad, como muestra de éxito de esa sociedad al "reeducar" al individuo, pero en el nuevo modelo vemos todos esos recursos malgastados al devolver a un mero objeto aislado y resentido con la misma sociedad. El sistema penitenciario debe cambiar al hombre, pero tal vez debe cambiar también esa sociedad, para asegurar posibilidades reales de inclusión del individuo y permitir - de verdad - la resolución definitiva del problema.

Para finalizar podemos decir sin temor a equivocarnos que **el nuevo modelo además de ser inconstitucional e ilegal, en términos de economía social, no resuelve el problema de fondo; es más lo exacerba y solo lo tramita a un muy alto costo financiero, social y humano.**

# DIOMEDES CARVAJALINO



## DISSIDENT POLITIQUE TORTURÉ ET EMPRISONNÉ

*Cette histoire raconte un des cas de torture (documentés) les plus graves à l'encontre d'un dissident politique en Colombie. Croyant l'avoir achevée, les tortionnaires ont abandonné leur victime à la morgue le 25 mai 2002, mais Diomedes Meneses Carvajalino a survécu... pour raconter.*

Nous l'avons rencontré à la Prison la Modelo de Bucaramanga en 2007, et depuis nous lui rendons visite en compagnie du CSPP qui entend présenter son dossier devant la Cour inter-américaine de droits humains. Diomedes Carvajalino est membre de l'Ejército de Liberación Nacional (ELN), il tombe aux mains de l'Armée à l'âge de 19 ans. Selon la version officielle, il est "capturé" à El Gramal (région de Santander) dans le cadre d'une opération militaire. Dans les faits, il a été abattu d'une balle à la tête alors qu'il faisait ses emplettes, en tenue civile. Bien que mis hors combat, les militaires se sont acharnés sur lui au point de le laisser pour mort.

La tactique de cette opération militaire fût des plus simples : une quarantaine de militaires du Gaula ( groupe tactique de la Cinquième brigade de l'Armée nationale) débarqua dans le village d'El Gramal et, aussitôt descendu des véhicules, se mit à tirer à l'aveuglette sans se soucier de la présence de civils. "Quand j'ai entendu les bruits de véhicules et les coups de feu, je me trouvais dans un magasin. Je suis sorti pour voir ce qu'il se passait et ils m'ont envoyé un coup de fusil qui m'a atteint au sourcil droit me faisant tomber sur le dos, hors de combat. Mais les membres de la GAULA ont oublié le traité international pour les combattants mis hors de combat, alors plusieurs soldats se sont approchés de moi et l'un d'entre eux m'a tiré dans l'abdomen (...) c'était un tir explosif parce que, quand il est entré dans mon corps, il a explosé et m'a détruit l'appareil digestif et l'intestin grêle, un éclat m'a également brisé une vertèbre de la colonne vertébrale, me laissant en chaise roulante depuis (...) Comme on sait, les traités de l'ONU et les traités internationaux de droits humains interdisent les tirs explosifs et exigent le respect de la vie d'un combattant mis hors de combat (...), mais les soldats ont fait le contraire parce que, après ce deuxième tir, ils m'ont lancé une grenade (...) qui m'a projeté à deux mètres et a dû me faire sauter l'intérieur parce que je me suis mis à vomir du sang, ça me sortait aussi des pores, du nez, des oreilles ; mon corps compte toujours des éclats de cette grenade qui n'ont pas pu être enlevés. Ensuite, un nombre considérable de soldats s'est approché de moi et ils ont commencé à me donner des coups de pieds et des coups de crosse au point de me briser le fémur de la jambe droite. [ En me demandant où était le reste de la guérilla], un d'eux me frappa (...) au crâne, fissurant le derrière de ma tête."

La torture continua longtemps... Le caporal Salazar lui retira tous les ongles d'orteils un à un en l'interrogeant : " ...le caporal Salazar a alors éclaté de rire en voyant qu'il m'avait retiré tous les ongles d'orteils et il a approché son canif de mon œil droit en recommençant à m'interroger, me menaçant de le faire sortir si je ne parlais pas. (...) Je répondais la même chose (...) il n'a pas hésité à me sortir l'œil avec la pointe de son canif, j'ai seulement senti quand ma rétine est tombée et que le sang est sorti : j'ai perdu totalement la vision. (...) Après, [alors qu'] ils m'égorgeaient, comme j'avais déjà perdu beaucoup de sang et qu'ils m'avaient tellement frappé, je suis tombé inconscient, comme un mort. (...) Ensuite, ils m'ont amené à la Cinquième brigade et il m'ont jeté à terre pour prendre des photos pour la presse, puis il m'ont descendu à la morgue. Là-bas, les messieurs de la morgue ont procédé à l'autopsie sans même prendre mes signes vitaux, ils sont allés jusqu'à m'ouvrir le ventre pour se rendre compte que j'étais encore vivant. [Diomedes a toujours une cicatrice de 20 cm sur le ventre qui en témoigne.] Paraîtrait que les fonctionnaires de la morgue l'auraient dit aux soldats qui leur ont répondu d'attendre que je meure, mais un des messieurs a appelé au bureau des droits humains et ils m'ont amené à l'hôpital. " Diomedes fût réanimé à l'hôpital par les chocs électriques. Il passa des mois aux soins intensifs, sous la vigilance des gardes de l'INPEC (Institut pénitencier de Colombie), où il reçut à deux reprises la visite de membres du GAULA qui tentèrent de l'assassiner. De là, il fût transféré au pénitencier La Modelo de Bucaramanga, où il purge une sentence de 22 ans pour rébellion et tentative d'homicide. À ce jour, il n'existe aucune enquête pour identifier les auteurs de la torture réalisée contre Diomedes. Son état actuel est fragile et les ressources en milieu carcéral sont insuffisantes pour garantir la stabilité de son état de santé.

*Les citations sont tirées de la dénonciation pénale présentée au Fiscal général de la nation en juin 2007 par Diomedes contre les membres du GAULA de la Cinquième brigade de l'Armée nationale pour torture et tentative d'homicide, ainsi que contre les fonctionnaires publics qui ont, soit par leur actes ou par omission, permis ces actes de torture, tenté postérieurement d'occulter les preuves ou omis d'ouvrir les enquêtes adéquates. Il est à noter que tous les actes de torture relatés par la victime ont été corroborés par le rapport du médecin légiste.*

# LES PÉNITENCIERS DE HAUTE SÉCURITÉ EN COLOMBIE :

*"Un mensonge répété mille fois devient vérité"*  
Joseph Goebbels

*Par Gustavo Mendoza López*  
*Ex-prisonnier politique*

Le pénitencier de Girón (Palogordo, département de Santander), inauguré le 18 septembre 2003 est depuis sa création une zone de non droits pour les reclus, une situation qui s'aggrave avec la présente administration du Colonel José Alfonso Bautista Parra. Dès son ouverture, ce pénitencier des plus controversés se voit mêlé à un scandale en lien avec la valeur exorbitante des terrains achetés auprès du gouvernement du département de Santander. Les coûts entraînés par la surenchère foncière justifiaient l'incapacité de respecter les délais de construction et les premiers prisonniers en payèrent la note. Dans les jours suivants le transfert des premiers détenus, la prison ne n'avait toujours pas de service d'eau, et l'alimentation était fournie par la prison Modelo de la ville avoisinante. Une fois le pénitencier rempli à pleine capacité, les failles extravagantes de sa conception apparurent au grand jour. Le système d'approvisionnement en eau n'était pas seulement insuffisant ( 5 minutes d'accès par jour), il distribuait une eau non potable! ( Notons au passage que les paysans des environs déjà soumis à un sévère rationnement de l'eau avaient vu d'un très mauvais oeil l'arrivée de 2000 nouveaux consommateurs non attendus. )

En établissant le pénitencier à 14 km de l'agglomération urbaine de Girón sur une route non asphaltée dans un endroit isolé et difficile d'accès, un préjudice additionnel a été porté aux prisonniers et à leurs visiteur-es, qui doivent défrayer les coûts du voyage et compter en moyenne une heure et demi de route depuis la ville, selon l'état de la route.

Les administrations pénitencières se sont succédées, mais aucune n'a fait preuve de sensibilité humaine à l'égard de la population carcérale et aucune solution n'a été apportée aux problèmes liés à l'accès à l'eau, aux programmes éducatifs, à la possibilité de réaliser du travail artisanal ou au respect de la dignité des visiteur-es. Face à ces problèmes, les prisonniers ont déployé différents moyens de pression, dont les grèves de la faim. Depuis le début de l'année, les prisonniers ont entamé trois grèves de la faim pour revendiquer le respect de leurs droits humains fondamentaux (eau et alimentation, santé, éducation, etc.) et l'introduction immédiate de mesures concrètes pour améliorer leur conditions de vie au sein du pénitencier.

Pendant l'administration de l'actuel directeur, le Colonel de l'Armée colombienne José Alfonso Bautista Parra, la situation, loin de s'améliorer, s'est détériorée sur plusieurs plans, comme l'ont dénoncé les prisonniers et les organisations de défense de droits humains, mais également (parfois à couvert) de larges secteurs de l'administration de la prison ainsi que des organismes étatiques de contrôle rejetant la vision

militariste et autoritaire du Colonel. En poste depuis 3 ans, son administration a assisté à deux homicides et à d'innombrables agressions entre les prisonniers. Alors, s'il faut évaluer la " Nouvelle culture pénitencière " de l'INPEC et de ses filles légitimes que sont les prisons et pénitenciers de haute sécurité conçus par le Bureau fédéral des prisons des États-Unis (US Federal Bureau of Prisons - BOP) selon leur objectif ultime qu'est la sécurité, on se doit de conclure que cette administration a obtenu de médiocres résultats. Et si l'on se réfère plutôt à l'objectif défini par la Loi 65 de 1993 sur les fins de la peine d'emprisonnement , soit la socialisation : les échecs de cette administration sont fracassants.

Tel que prévue par le Plan Colombie, l'aide technique fournie par le BOP, impliquant des experts conseils états-uniens tant dans la conception même des établissements que dans l'élaboration de la réglementation interne et des manuels de sécurité, a modifié la politique pénitencière colombienne en l'arrimant à un objectif unique: la sécurité. Cette "nouvelle culture de sécurité" adoptée par l'INPEC se réalise au détriment des droits fondamentaux des reclus et fait obstacle à l'amélioration de leurs conditions de vie, rendant désuet l'objectif de socialisation.

Les nouvelles orientations participent à rompre la résistance des détenus, particulièrement des prisonniers politiques, à travers des techniques de " torture sèche ", l'éloignement du milieu familial et social et l'isolement face aux mouvements sociaux dans lesquels participait la majorité. Ces prisons sont devenues de véritables camps de concentration pour les prisonniers. Alors que les paramilitaires ont été récompensés de leurs années de services rendus à l'État par des prisons de moyenne sécurité et un règlement spécial dans les pavillons consacrés aux détenus participant au processus de démobilisation (Loi de Justicia y paz). Notons que la réglementation de ces pavillons particuliers n'a jamais été divulguée publiquement, chose allant à l'encontre de la loi.

De passage dans le département de Santander, le Ministre de l'intérieur déclarait récemment que la surpopulation des prisons représente la principale cause de violation des droits des prisonniers. Comme unique et grande solution, le Ministre annonçait la construction de 11 nouvelles prisons ayant une capacité d'accueil de 24 000 détenus - soit une augmentation de 40% de la capacité totale au niveau national. Outre l'accroissement annuel de la population carcérale de 25%, ces chiffres incluent 10 000 places additionnelles destinées, selon les dires du Ministre, "à faire face à l'augmentation de la population recluse ". C'est ainsi que le Ministre nous dévoile tout bonnement les plans d'emprisonnement de 10 000 compatriotes dans l'application de la phase 2 du Plan Colombie,

# UN MODÈLE RÉPRESSIF À SON APOGÉE

dont l'axe fondamental est le contrôle social du territoire, stratégie par laquelle on prétend reconstruire le tissu social ravagé par la composante paramilitaire de la première phase du Plan. Ce dessin se réalise à travers des projets gérés par la USAID (Agence de développement international des États-Unis) suivant le modèle de concertation et de participation institutionnelle. Le succès de cette stratégie de contrôle sociale du territoire implique d'en finir avec les processus de résistance sociale et leurs organisations, ce qui, dans la phase 2 du Plan, se réalise par le biais de la judiciarisation des militant-es sociaux. En ébranlant la dite " confiance des investisseurs ", ces mouvements sociaux se présentent maintenant comme le principal obstacle à l'appropriation de nos ressources naturelles par les multinationales, étant donné que, dans le contexte actuel de " post-conflit ", les organisations insurrectionnelles seraient défaites sur le plan stratégique.

L'augmentation du nombre de détenus est également à mettre en lien avec la multiplication des conflits sociaux provoquée par la crise économique qui se dessine à l'horizon, conséquence de la grande dépendance de l'économie colombienne envers le marché nord-américain. À en croire les pro-

pos belliqueux tenus par le Président Uribe à l'encontre des autochtones du Cauca actuellement en mobilisation, ces futurs conflits recevront un traitement de guerre. Pour ce gouvernement, le nouveau tissu social devra être dépendant de la coopération internationale, assistanciale et politiquement de " centre ", afin de conjurer pour toujours les possibilités de soulèvement dans le pays.

Les grands titres des journaux nationaux devraient être: "Le Ministre annonce 10 000 nouveaux prisonniers dans le pays". Ces prisonnier-ères proviendront assurément des organisations sociales, syndicales, populaires, de défense des droits humains, qui proposent de construire démocratiquement un pays distinct. N'oublions pas que certains de ces nouveaux détenu-es seront confronté-es à la nouvelle arme de l'impérialisme: L'EXTRADITION. un châtiment auparavant réservé aux rebelles qui sera bientôt appliqué à toutes formes d'opposition politique et sociale. Car, comme l'a signalé l'ex-fiscal Gomez Mendez, l'extradition passera d'instrument de coopération judiciaire à instrument de pression et de négociation politique contre toute organisation - armée ou non - qui s'oppose à la remise des derniers résidus de notre souveraineté.

## carta al director del INPEC

*Señor Director General del INPEC, desde aquí le manifestamos, con las palabras de los mismos presos de la Penitenciaría: «Señores INPEC: si su dignidad humana es inviolable la de los presos también». Ojalá construyamos entre todos una sociedad donde la palabra tenga de nuevo valor y no termine convertida en slogans repetidos mil veces, que pretenden ocultar la pavorosa realidad.*

*Son ya cinco años de constantes violaciones a los derechos Humanos y fundamentales de los presos reclusos en Palogordo, cinco años de administraciones de ex-militares que agreden permanentemente la dignidad de los presos y sus familias...¿Hasta cuando? ¿Será que tendrá que morir alguno de los presos que adelantan Huelga de Hambre para que el INPEC decida un cambio de rumbo en la administración de esta penitenciaría?*



# QUELQUES-UNS DES MILLIERS DE PRISONNIERS POLITIQUES EN COLOMBIE

*Visite à la prison Modelo de Bucaramanga, département de Santander*

Article écrit en 2007 par un accompagnateur du PASC

**Je vous partage ici les souvenirs d'une visite à une prison colombienne, plus particulièrement à l'unité des prisonniers politiques, où sont retenus des guérilleros, des accusés de rébellion ou de terrorisme, ainsi que certains délinquants sociaux. Y arrivant avec le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP), j'ai eu la chance que les prisonniers me partagent leur histoire, leurs aspirations, leurs conditions de vie et leur organisation interne. Également, dans le but de faire une dénonciation internationale, j'ai rencontré des hommes arrêtés il y a moins de 15 jours pour rébellion, terrorisme et autres, dans des opérations d'arrestations massives dénuées de fondement réels.**

## **Le patio 4**

Des dizaines de contrôles d'identité, de fouilles, le chien qui nous sent les pieds et le derrière, des files interminables pour la tournée de samedi des visites masculines. Les murs de ciment écaillé, la centaine de gardes à peine assez vieux pour travailler, la manipulation de la nourriture pour s'assurer qu'on n'y ajoute rien (et pour en couper une partie, surtout aux prisonniers du patio 4, celui des prisonniers politiques - PP) et surtout, près de l'entrée, les " cages à chien " comme ils le disent, des grillages où sont entassés les nouveaux arrivants, sans couverture, matelas ni toit, en ces jours de pluie passagère où la température descend à 20 degrés (froid pour les gens d'ici habitués à des 30 degrés), en attendant d'être placés dans leur patio, leur " communauté " déjà surpeuplée par trois fois. Dans le corridor des patios, il y a diverses peintures enfantines sur les murs, comme Winnie l'ourson chassant des papillons, même image que celle de l'étampe qui est appliquée sur nos bras de visiteurs. Partout, " Ta dignité humaine et la mienne sont inviolables ", comme si le fait de l'écrire le garantissait.

Cet environnement doit être la norme des prisons, puisque celle-ci est considérée comme une des meilleures du pays, où le patio 4 surtout est reconnu pour ses mobilisations et son organisation. Avec l'entente carcérale nationale entre ennemis (paramilitaires, guérilleros et leur influence sur les délinquants sociaux), ne conservant du conflit que l'aspect idéologique, laissant la guerre militaire à l'extérieur des murs, ils ont réussi à s'occuper de leurs conditions de vie. Ils ont réclamé des améliorations au menu et essaient d'assurer un respect de la

qualité des soins de santé et du nombre de prisonniers, deux aspects bafoués, surtout pour les PP, sans ressources financières, donc sans pouvoir de négociation avec les gardes. En plus, ceux-ci les traitent de la manière qu'on peut s'attendre de l'État envers des hommes ayant pris les armes pour gagner un changement social, dans un pays où le Président nie le conflit armé interne et argumente plutôt sur la présence de terroristes. Les PP racontent effectivement souffrir de discrimination de la part de l'Institut national pénitencier (INPEC) à différents niveaux. Tout d'abord, au niveau économique, en leur niant l'accès aux ateliers de formation du travail comme aux lieux de travail, internes comme externes, seul moyen de recevoir un salaire, pour la seule raison d'être du Patio 4. Également, les soins de santé et odontologiques sont négligés en comparaison avec les autres communautés ; même les urgences demandent une bataille. Les conditions de vie sont également différentes : par exemple, les autres communautés ont ouvertement accès à 2 ou 3 cuisines électriques, quand une seule est présente au Patio 4 et conservée cachée. Finalement, le traitement et l'envoi des documents sont compliqués, avec des " erreurs " allongeant le temps de traitement ou demandant une rerédaction et de nombreuses " pertes ", compliquant des défenses déjà difficiles, où peu d'avocat-e-s veulent se compromettre.



À l'intérieur du patio 4, tous les prisonniers sont organisés en comités, où sont coordonnés les appuis juridiques, les ateliers de formation, la discipline et où sont élus les délégués au Comité politique, assurant le lien avec l'INPEC et la Table de négociation, de même qu'avec l'extérieur et le CSPP et coordonnant aussi les formations politiques et la vie interne.



L'organisation en comité, sans chef pour diriger, est nécessaire pour permettre la voix des différents groupes présents dans la prison et, d'un point de vue sécuritaire, pour éviter que la " tête " ne soit tuée ou transférée et qu'ensuite tombe le processus organisationnel. L'appui juridique est suprêmement important, surtout pour ceux incarcérés pour la première fois ou victime d'arrestation de masse (voir plus loin). La formation est centrale dans le Patio 4 : les prisonniers voient ce temps de réclusion comme un moment où ils peuvent prendre le temps d'approfondir leur formation politique et académique pour certains (niveaux primaire, secondaire ou universitaire).

La discipline consiste en des règles de vie pour éviter les conflits, les bagarres et l'extorsion : aucune drogue ni alcool n'est toléré dans la communauté et aucun impôt n'est chargé, alors que dans les autres patios les chefs chargent 300 000 pesos ou plus (150\$, une somme immense dans le contexte national) pour avoir accès aux lits surchargés et où ceux ne payant pas souffrent de répression ou deviennent

les bonnes à tout faire. En plus, au Patio 4, on s'assure que tous dorment dans un lit, en faisant des rotations périodiques des cellules où doivent dormir 3 détenus dans 2 lits.

Dans la conjoncture actuelle, la tension augmente pour les gens du Patio 4, et cela pour deux raisons principales. Tout d'abord, le gouvernement veut ouvertement en finir avec le regroupement des PP dans de mêmes lieux, les patios 4 de nombreuses prisons étant constitués de PP, s'organisant et réclamant depuis l'intérieur des murs. De plus, il est de connaissance notoire que les chefs paramilitaires en état d'arrestation ont envoyés leurs sbires (avec ou sans l'appui des gardes) dans les différentes prisons et particulièrement à la Modelo de Bucaramanga, reconnue pour son impact, afin d'en finir militairement avec le Patio 4. Peut-être verrons-nous dans les prochains mois le retour, dix ans en arrière, à des confrontations armées à l'intérieur des murs, au détriment de tous et compliquant les visites des ami-e-s et de la famille.

Depuis l'écriture de ces lignes, il y eut plusieurs attaques contre les prisonniers politiques du Patio 4 :

Le 4 septembre 2008, et les jours qui suivent, 60 prisonniers politiques sont transférés du Patio 4 de la Modelo (prison à moyenne sécurité) jusqu'au pénitencier de Palogordo à haute sécurité. Ce transfert forcé s'inscrit dans le plan de remise de la prison aux mains des paramilitaires.

Le 8 octobre, alors qu'ils se trouvent dans leurs cellules, les prisonniers politiques restés au Patio 4 sont agressés par une quarantaine de prisonniers sociaux\*, qui les menacent avec des armes blanches. Les attaques se dirigent principalement contre les 6 porte-paroles du collectif des P.P.

En réaction, le collectif des P.P. revendique que la communauté du patio 4 soit considérée comme un espace fondamental des prisonniers politiques, non seulement pour ceux qui sont reclus présentement, mais aussi pour ceux qui y seront envoyés dans le futur, et exige que la direction de l'INPEC garantisse la saine coexistence dans cet espace, sans connivence avec les structures mafieuses et caciques.

\* Se réfère aux prisonniers de droits communs ne se revendiquant pas d'allégeance avec les forces en conflit en Colombie



## DES ARRESTATIONS DE MASSE

Une trentaine d'hommes, entre 18 et 68 ans, se sont approchés de moi pour partager leur situation avec cet étranger venant connaître leur réalité. La confiance s'installe suite à la présentation des compagnons du CSPP et de mon travail de solidarité politique directe. Tout au long des témoignages, durs, souvent émotifs, leurs yeux se tournent beaucoup vers ceux du CSPP, résultat évident de la confiance née d'années de travail de solidarité.

Les arrestations massives par la Police nationale et les militaires est une pratique courante dans le contexte actuel du pays. En effet, les soldats de la force publique sont sous la pression des autorités nationales et étatsuniennes, afin de prouver les bons résultats de la politique de Sécurité démocratique d'Uribe. Ceci signifie que les forces armées doivent présenter des résultats positifs de captures (certains disent " empaqueter des poitrines ") et de morts au combat ; ces

résultats servent pour la bonne image du gouvernement, mais aussi pour les militaires, qui reçoivent des primes pour les " prises ". Il est déjà habituel pour les gens qu'un des membres de leur famille soit assassiné par l'armée, puis habillé de camouflage et présenté comme guérillero mort au combat. Les faux avis d'arrestation sont également communs, aujourd'hui plus que jamais, et se présente comme suit : une cinquantaine d'ordres de capture sont émis ; sur ce nombre, 30 sont capturés et dans les médias, on apprend que l'Armée a mis tout un tas de guérilleros en prison. Voyons ce qui en est en vérité, en prenant pour exemple les arrestations du début mars 2007, ayant eu lieu dans le Département de Santander, au nord-est de la Colombie et dont j'ai rencontré plusieurs victimes.

Lors de ces arrestations, il est normal que les gens n'aient aucun lien réel avec la guérilla. Ils sont capturés pour diverses raisons : parce qu'ils sont paysans et que leurs terres sont convoitées par le gouvernement et ses dirigeantes, les transnationales, à qui convient un montage judiciaire et une terrorisation des habitant-e-s afin de vider le territoire ; parce qu'ils vivent à la campagne et que la guérilla emprunte parfois le chemin qui passe devant chez eux et leur demande un verre d'eau ou une assiette de nourriture, qui n'est pas refusée ; parce qu'ils sont forcés de faire un travail pour un guérillero, comme de vendre une machine ou transporter un paquet ; parce qu'ils sont impliqués socialement, syndicalistes ou président de Junte d'action communale (l'organisation traditionnelle des villages). Un autre scénario répandu est celui où un membre de la famille est tué dans un de ces " combats " maquillés ; la famille fait ensuite des démarches pour récupérer le corps et dénonce les fausses circonstances de la mort de leur proche n'ayant rien de guérilleros ; quelques mois plus tard, l'armée se présente pour arrêter le frère, la sœur, le père.

Ce dernier cas est celui de quelques-unes des personnes que j'ai rencontrées ; dans trois des cas, le père (de plus de 60 ans) et le fils ont été arrêtés, laissant "la vieille" seule à la ferme ou avec de jeunes enfants à s'occuper. Plusieurs ont laissé leur femme et leurs enfants sans revenu seul-e-s ; certains ont été arrêtés avec leur épouse et les jeunes demeurent abandonnés à la maison. D'autres encore ont été capturés à quelques heures de la ville, puis relâchés dès leur arrivée à la prison, faute de preuve ou par erreur d'identité. Ô joie ? Mais, comment

ces gens vont-ils retourner chez eux, à quatre heures de bus, sans un sous dans les poches, sans un rond à la maison, sans famille ou amis, proches ou loin ?

Ces situations sont répandues en Colombie actuellement et montrent une bonne image des politiques guerrières d'Uribe, financées par le Plan Colombie des États-Unis. Sauf que, réellement, aucune de ces personnes n'est condamnée ; un an après l'arrestation, tous sont en liberté, mais avec leur réputation brisée et les problèmes économiques conséquents à une absence tant prolongée de leur source de revenu ou de culture. Dans la population, qui sait cela ? Aucun média n'en traite, ne montrant que le " bon côté " de cette guerre contre le peuple, considéré comme un obstacle au développement économique et comme " l'eau " où vit le " poisson " qu'est la guérilla, objectif militaire à éliminer sans considérer les problèmes sociaux ayant menés à sa création et son maintien pour plus de 60 ans.

Le travail de solidarité revêt une importance capitale pour les PP, tant pour la défense de leur dignité humaine bafouée par les conditions de vie que pour les pressions internationales permettant de dénoncer les actions arbitraires des forces de l'Ordre. La situation colombienne est bien complexe et difficile, la population civile tente de survivre au milieu de la guerre, les opprimé-e-s luttant pour des changements sont réprimés pour être des "subversifs" et la guérilla survit et recrute, l'équilibre militaire avec l'État paramilitarisé demeurant le même depuis des décennies. Les appuis extérieurs sont source d'espoir et de soutien au moral pour toutes les victimes de la guerre et nous aident, nous les Nordistes, à mieux comprendre les dynamiques de ce système dont nous sommes les bénéficiaires. Supportons les propositions ouvrant d'autres voies !



## La Colombie en quelques mots ....

E	T	N	E	I	N	E	T	A	R	R	E	I	T	C	U	S	O
L	S	E	G	U	R	I	D	A	D	E	J	C	I	J	U	E	Z
I	A	T	A	O	L	I	O	O	P	B	F	V	E	U	W	A	O
T	N	E	A	F	V	T	L	A	U	E	I	A	R	D	P	M	D
E	E	S	B	D	R	I	O	C	P	L	A	N	R	I	S	U	A
M	G	T	N	E	O	O	P	O	L	I	C	I	A	C	E	S	T
O	I	I	U	B	C	C	C	C	A	M	P	E	S	I	N	A	S
N	D	M	A	I	A	S	O	O	A	R	A	M	E	Z	E	M	A
O	N	O	P	R	M	O	C	M	L	D	M	C	L	A	T	I	R
C	I	N	R	U	E	G	A	U	U	O	U	A	N	C	E	T	A
U	S	I	E	T	N	N	M	N	C	N	M	I	D	I	R	C	P
L	A	O	S	A	A	I	D	I	H	L	I	B	V	O	F	I	A
T	M	S	O	S	Z	R	D	D	A	I	E	T	I	N	S	V	R
I	R	S	O	Y	A	G	A	A	S	B	O	C	A	A	S	I	A
V	R	E	O	E	S	M	A	D	D	R	!	R	R	R	N	D	C
O	H	C	E	R	E	D	S	O	R	E	R	B	O	A	I	A	O
S	E	F	A	C	N	A	R	C	O	T	R	A	F	I	C	O	S

Attention, une même lettre peut servir à écrire plus d'un mot.

Afrocolombianas	Estado comunitario	Mar	Rebel
Amenazas	ELN	Monocultivos	Rutas
Armados		Muerto	Retenes
Armas	FARC		
AUC	Finca	Narcotrafico	Seguridad
			Soya
Cafe	Gringos	Obreros	
Carcel		OEA	Tierras
Civil	Impunidad	Oro	Tierrateniente
Coca ( x 2)	Indigenas		Testimonios
Campesinas		Paracos	
Comunidad	Judicializacion	Paz	USO
	Juez	Policia	U'wa
Derecho		Preso	Uribe
DIH	Libre	Polo	
	Luchas	PUP	Victimas
Elite		Paraestado	Vida ( x2)
ESMAD			Viuda

**Les 18 lettres restantes forment le slogan d'une campagne nationale menées par les organisations colombiennes de défense des droits humains.**

# UN SEUL COUPABLE :

## DEUX HOMMES ACCUSÉS SOUS LA MÊME IDENTITÉ !

### Le cas de Luis Eduardo Galvis devant la Cour interaméricaine de droits humains

Il existe en Colombie une pratique répandue impliquant la judiciarisation et la conséquente condamnation d'opposant-e-s politiques suite à des procès caractérisés par des irrégularités judiciaires (tel que l'utilisation de faux témoins ou la condamnation sans démonstration certaine de la culpabilité) et qui se concluent plus souvent qu'autrement par l'incarcération et la stigmatisation des opposant-e-s politiques. Il en résulte une violation des droits aux garanties judiciaires et à la présomption d'innocence, et la violation subséquente des droits à la liberté personnelle et à l'intégrité physique.



## LE CAS DE LUIS EDUARDO GALVIS

En 1999, un avion est détourné par six hommes revendiquant leur appartenance à l'Ejército de Liberación Nacional (ELN). Les passagers pris en otage sont relâchés dans les jours suivants et on compte une seule victime décédée de mort naturelle lors de l'enlèvement suite à un accident cardio-vasculaire. S'initie alors une enquête préliminaire dans laquelle Luis Eduardo Galvis est identifié comme un des suspects. En 2005, il est condamné à 35 ans de prison pour séquestration grave, prise de contrôle et détournement d'avion, ainsi que possession et utilisation de faux documents d'identité. La condamnation est confirmée en appel.

Le procès démontre de nombreuses irrégularités dont l'utilisation de témoignages incertains fondés sur des ouïs-dires et la négation du droit de l'accusé à appeler ses propres témoins. Les irrégularités sont si flagrantes qu'à la lecture des accusations, on constate que Galvis et un autre homme sont accusés sous la même identité! En effet, les deux furent accusés et reconnus coupables d'avoir commis le même délit, c'est-à-dire d'avoir revêti l'identité d'une même personne pour com-

mettre le même délit. Or il s'agit d'une règle fondamentale en droit : deux personnes ne peuvent être accusées d'avoir commis le même geste au même moment avec la même identité.

Luis Eduardo Galvis s'est vu refuser la possibilité d'appeler des membres de son entourage à témoigner, ces témoins affirment l'avoir vu le jour du détournement de l'avion à plusieurs centaines de kilomètres du lieu où se déroulaient les événements. Le seul témoin oculaire cité lors de l'enquête est une hôtesse de l'air qui procéda à l'embarquement mais qui n'était pas présente sur le vol lors de son détournement. Lors de la première séance d'identification du présumé coupable, elle le désigna mais se trompa lors de la seconde séance, concluant ainsi l'identification oculaire par un taux de réussite de 50%. Ces éléments démontrent la faiblesse des preuves utilisées pour une peine d'emprisonnement de 35 ans, mais illustre à nouveau un phénomène très répandu en Colombie : la manipulation du droit aux fins de persécution des opposant-e-s politiques.

## LA COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS HUMAINS : UN RECOURS STRATÉGIQUE FACE AUX EXACTIONS DE L'ÉTAT ?

Les recours devant les instances internationales de protection des droits humains sont exigeants, nécessitent un nombre considérable de ressources financières et humaines et s'étendent sur de longs mois, voir sur plusieurs années, avant de se conclure par un verdict qui peut ne pas s'avérer favorable pour la victime. Les réparations ne permettront pas de sauver des vies et encore moins de compenser la perte de celles-ci. Néanmoins, pour les organisations de droits humains qui s'en-

gagent dans ces batailles juridiques souvent kafkaïennes, ces recours représentent un outil de dénonciation politique. La stratégie : retourner contre l'État ses propres armes, en utilisant les normes qu'il a adoptées et prétend respecter et sur lesquelles se fonde sa légitimité démocratique. Le cas de Luis Eduardo Galvis, présenté par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques de Colombie, est un exemple de cette stratégie.

### **Les étapes que doit franchir un cas de violation des droits humains dans le cadre du Système interarméricain**

Pour que la Commission interaméricaine de droits humains examine le contenu des allégations faites par le ou la pétitionnaire, la requête doit être présentée par la victime ou par une personne ou organisation qui la représente, impliquer un État membre de l'Organisation des États américains, concerner des droits contenus dans la *Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme* ou la *Convention américaine relative aux droits humains* (CADH) et les violations dénoncées doivent avoir eu lieu après l'entrée en vigueur des instruments pertinents. Dans le cas Galvis, tous ces éléments sont présents : la victime est Luis Eduardo Galvis, un citoyen colombien qui, au moment des violations dénoncées, se trouvait sous la juridiction de l'État colombien ; c'est le CSPP qui représente Galvis ; la Colombie est membre de l'OÉA et elle a ratifié la CADH en 1973.

#### *Épuisement des recours internes et respect des délais*

Il est de la responsabilité du pétitionnaire de démontrer qu'il a épuisé l'ensemble des recours à sa disposition pour remédier aux violations alléguées. Il pourra alors déposer une pétition dans les six mois suivants le dépôt de la décision définitive. Dans le cas Galvis, la victime a été incarcérée et jugée, l'épuisement des recours internes est donc effectif.

#### *Violations de droits humains contenus dans les instruments interaméricains*

Le cas doit présenter des violations de droits humains en regard des engagements internationaux de l'État en cause. La pétition de Luis Eduardo Galvis dénonce la violation des droits suivants :

Article 1 : Obligation pour l'État de garantir et protéger les droits contenus dans la Convention américaine relative aux droits de l'homme

Article 5 : Droit à l'intégrité physique

Article 7 : Droit à la liberté individuelle

Article 8 : Garanties judiciaires

Article 25 : Protection judiciaire

*Sur l'admissibilité* Lors de la réception, si les éléments formels sont présents (noms, État, violations alléguées, etc.), la Commission transmet la pétition à l'État afin que celui-ci se défende des allégations faites concernant les éléments d'admissibilité. S'enclenche alors un échange lors duquel l'État, la Commission et le pétitionnaire se renvoient des informations concernant l'admissibilité de la requête. Ce processus peut s'étendre sur près d'un an et inclure, à la demande des pétitionnaires, une audience devant la Commission afin que soit exposés de vive voix les arguments ou que soient entendus des témoins. Le cas Galvis, dont la pétition a été soumise en décembre 2007, est présentement à cette étape qui se conclue lorsque la CIDH produit un rapport statuant sur l'admissibilité de la demande.

*Sur le fond* Lorsque la pétition est jugée admissible, la Commission se penche sur les violations alléguées. Débute alors un nouveau processus d'échange d'informations portant cette fois sur les faits et l'argumentation juridique. Ce processus peut s'étendre sur quelques mois et des audiences peuvent à nouveau être sollicitées. La Commission produira finalement un rapport dans lequel elle conclura de la responsabilité de l'État ou non vis-à-vis des violations alléguées. Le cas échéant, elle émettra des recommandations incitant l'État à prendre les mesures nécessaires pour rendre justice et octroyer les réparations adéquates. Tout au long de ce processus, la Commission demeure ouverte à ce qu'une entente à l'amiable soit conclue entre l'État et les pétitionnaires. Ces ententes permettent parfois d'aller chercher des réparations plus rapidement.

#### *La Cour interaméricaine des droits humains (CIDH)*

Si l'État a explicitement reconnu la compétence de cet instance, l'affaire peut être portée devant la Cour. Contrairement aux rapports quasi-judiciaires produits par la Commission, les jugements de la Cour sont contraignants et exécutoires. Lorsque la Cour rend un verdict de culpabilité, elle se réunit avec l'État, la Commission et les pétitionnaires afin de dresser la liste des réparations que l'État aura l'obligation de pourvoir aux victimes.

### **Pourquoi refuser les réparations rapides obtenues par une entente à l'amiable pour plutôt porter l'affaire devant la Cour ?**

Un jugement favorable de la Cour interaméricaine pourra dénoncer de façon contraignante l'État en cause et produire un précédent dans la jurisprudence internationale. L'analyse de la Cour pourra être utilisée dans d'autres cas, par d'autres instances internationales, ou encore au niveau national, dans tout processus comportant des points de droits similaires. Dans le cas Galvis, l'affaire a tout intérêt à être portée devant

la Cour puisque peu de cas traitant des prisonniers politiques ont été analysés au sein du Système interaméricain de droits humains. Or, cet enjeu est crucial dans un pays comme la Colombie, mais également au sein de l'ensemble des Amériques dans le contexte actuel de croisade anti-terroriste, on pourrait par exemple penser que le cas Galvis créerait un précédent pour juger le cas des prisonniers de Guantanamo.

# CONFESION DE PARTE EDUARDO MORALES BELTRAN DIRECTOR DEL INPEC

**La Vicepresidencia y el ministerio del Interior anuncian "exhaustiva" investigación por la pérdida de los discos duros de los jefes paramilitares, hipócritamente se sorprenden de lo que ya todos sabemos: que los paracos hacen y deshacen en las cárceles colombianas.**

*Por: Seccional Santander CSPP*

Las últimas declaraciones del ex general Morales Beltrán [1], actual Director del Inpec, el organismo estatal encargado del manejo de las prisiones que fue militarizado desde la llegada de Álvaro Uribe Vélez a la presidencia, refleja el grado de complicidad institucional del Estado colombiano con la negación de la verdad histórica acerca de los vínculos carnales entre el paramilitarismo como táctica de guerra contrainsurgente ilegal y el resto de aparatos de seguridad legales encargados de la guerra contrainsurgente legal.

Ante el escándalo producido por la pérdida de los discos duros y memorias de los teléfonos de los capos narcoparamilitares y la muy probable salida del funcionario como chivo expiatorio de esta situación, ha pasado desapercibido lo verdaderamente escandaloso que representa que sea el alto gobierno quien se ha esmerado por darles todas las condiciones a los jefes del narcoparamilitarismo a fin de que puedan burlar a las víctimas y al conjunto de la sociedad colombiana en su lucha tenaz por el esclarecimiento histórico del fenómeno paramilitar.

Ahora el General Morales viene a denunciar el laxo régimen penitenciario que se impuso en los ahora llamados

Pabellones de Justicia y Paz, el cual fue implementado desde la famosa zona de Santafé de Ralito donde el gobierno de Uribe Vélez pretendía hacer valer hasta 18 meses de privación de libertad por estar negociando [2], además de traficar y ordenar asesinatos tal y como lo denunció en su momento la *Revista Semana*, y tumbó la Corte Constitucional en el histórico fallo sobre la Ley de Justicia y Paz [3], luego se pasó a la sede recreacional de Prosocial sitio que albergó algunos de los desmovilizados del Cacique Nutibara por algunas semanas [4], de ahí se pasó a la "concentración" de La Ceja en otro sitio recreacional donde los jefes narcoparamilitares siguieron moviendo sus negocios y fichas en la creación de las Águilas Negras a quienes les habían dejado el mejor armamento y los mejores hombres sin desmovilizar y asentados en los territorios de manera ininterrumpida, de allí fueron movidos nuevamente por informes de inteligencia que daban cuenta de planes de fuga [5] por parte de algunos de estos, situación que nunca se aclaró suficientemente y fueron trasladados a la "cárcel de máxima seguridad de Itagüí" en donde nuevamente estos individuos gozaron de un régimen penitenciario altamente permisivo y especial de manera abiertamente ilegal, ante solicitud de información, de la Fundación Comité de Solidaridad con los



Presos Políticos, sobre las modificaciones al régimen del establecimiento de Itagüí este fue rápidamente legalizado con la creación de los Pabellones de Justicia y Paz, ahora esparcidos por todas las cárceles de mediana seguridad del país[6], nuevamente a partir de la denuncia de la Revista Semana el año pasado sobre lo que venía ocurriendo en la cárcel de Itagüí como asesinatos de visitantes de los jefes paramilitares a la salida en los días de visita, asesinatos de guardianes denunciados por uno de los sindicatos del Inpec, decomiso de dinero y armas al interior del pabellón de los jefes narcoparamilitares [7], amén de todo lo que sirvió para justificar su extradición -ahora si- reconocido por el Gobierno.

Y es que como lo ha denunciado el propio director General del Inpec -a parte de su propia incompetencia y alta corrupción del organismo bajo su mando-, el problema está en los reglamentos de los Pabellones de Justicia y Paz que se hizo para facilitar la tarea de encubrimiento y justificación de los crímenes de Lesa humanidad y Crímenes de Guerra cometidos por estos personajes, aun saltándose sus mismas leyes como las prohibiciones de la Ley 65 (Código Penitenciario y Carcelario) que prohíbe la posesión de elementos de comunicación privados a los internos ( art. 111) los cuales no pueden ser desconocidos por un reglamento interno expedido por el mismo Inpec o decretos del Ministerio del Interior.

Lo que no dice el Director General es que el cáncer de los Pabellones de Justicia y Paz ya está regado por todo el país, enquistados en las cárceles de mediana seguridad -como la de Valledupar de donde se fugó el paramilitar de las Águilas Negras y desmovilizado anteriormente, alias Chely y que esta semana fue detenido el Director de esta cárcel para la época por facilitar dicha fuga [8]- con reglamentos de ínfima seguridad. El agrupamiento de los jefes paramilitares con su tropa en sus zonas de influencia, para lo único que sirve es para reforzar el poder regional de estos [9], el manejo discreto de sus negocios y testaferros y sobre todo para cuadrar sus versiones -como cínicamente estos mismos lo han reconocido ante la prensa [10]- en detrimento de la verdad histórica y como mecanismo de intimidación física y jurídica a organizaciones de víctimas, derechos humanos y organizaciones políticas de oposición; tenemos información de tiempo atrás que estos pabellones se han convertido en fábrica de versiones -antes del hallazgo de los supuestos indestructibles computadores de Raúl Reyes- para involu-

crar a organizaciones y líderes sindicales, populares, del movimiento de víctimas y de la oposición política con organizaciones insurgentes, ya que como se viene adoctrinando por parte de algunos de sus abogados, todas las víctimas del paramilitarismo y sus "objetivos militares" lo fueron por guerrilleros, lo cual justificaría el genocidio perpetrado contra el pueblo y sus organizaciones.

Ahora se rasgan las vestiduras por la aparente falta de control del Inpec a los jefes paramilitares extraditados, pero, ¿qué actitud tenía el alto gobierno en cabeza del ministro de Interior, el viceministro de justicia, el Alto Comisionado de Paz cuando la directora de Itagüí pretendió meter en cintura a los paramilitares hace más de un año, actitud que la llevó a renunciar? [11]

Señores, el problema en este caso no está en el Inpec, así sea esta una institución corrupta e incapaz de resocializar y respetar los derechos humanos de la población reclusa, sino en la actitud cómplice y permisiva del alto gobierno para con sus consocios políticos, facilidades dadas para encubrir la verdad a cambio de la impunidad [12], proceso trastocado por la Corte Constitucional y la presión de la Opinión Pública Nacional e Internacional que llevó en ese proceso de extorsiones mutuas de viejos socios a que los jefes paramilitares contaran algo de sus sociedades políticas, económicas y militares, siendo estos extraditados fulminantemente y perdidas sus memorias y discos duros. Sin embargo lo que nadie dice es que el cáncer sigue estando [13] y el régimen especial y los privilegios de Justicia y Paz siguen presentes en las cárceles colombianas.



[1] [http://www.canalcaracol.com/noticia\\_interna.asp?hid\\_id\\_menu=240&hid\\_id=14578](http://www.canalcaracol.com/noticia_interna.asp?hid_id_menu=240&hid_id=14578) La declaración y confesión de parte fue: "Hubo un reglamento muy permisivo para ellos que era precisamente poder tener un computador, un teléfono" entre otros.

[2] Ley 975 de 2.005 Art. 31, para analizar lo que se "endureció" la ley por cuenta de la presión nacional e internacional ver el primer proyecto de alternativa penal Proyecto de Ley estatutaria 85 de 2.003 Senado suscrito por el Ministro del Interior Fernando Londoño Hoyos, sobre condiciones de reclusión propuestos inicialmente ver [http://www.altocomisionadopalapaz.gov.co/ortega/nov\\_30b\\_03.htm](http://www.altocomisionadopalapaz.gov.co/ortega/nov_30b_03.htm)

[3] Fallo de la H Corte Constitucional C-370 de 2.006

[4] [http://www.altocomisionadopalapaz.gov.co/noticias/2003/noviembre/nov\\_24.htm](http://www.altocomisionadopalapaz.gov.co/noticias/2003/noviembre/nov_24.htm)

[5] [http://www.elpais.com.co/paonline/notas/Agosto192006/la\\_ceja.html](http://www.elpais.com.co/paonline/notas/Agosto192006/la_ceja.html)

[6] <http://www.caracol.com.co/noticias/421715.asp> , Denuncia Seccional Santander sobre la presencia de Rodrigo Pérez Alzate a Julián Bolívar en la cárcel modelo de Bucaramanga de Septiembre de 2.007

[7] [http://www.eltiempo.com/justicia/2008-02-15/ARTICULO-WEB-NOTA\\_INTERIOR-3959194.html](http://www.eltiempo.com/justicia/2008-02-15/ARTICULO-WEB-NOTA_INTERIOR-3959194.html)

[8] <http://www.elpilon.com.co/noticias/not00012820.htm>

# L'EXTRADITION : CONTRAIRE AU PRINCIPE D'AUTODÉTERMINATION DES PEUPLES

*Équipe juridique, Comité de solidarité avec les prisonniers politique, section Santander, Colombie, juin 2008*

Le 29 octobre 2007, l'ambassade des États-Unis a sollicité devant le Ministère colombien des Relations extérieures l'extradition de trois prisonniers rebelles appartenant à l'Ejército de Liberación Nacional - ELN, afin de permettre leur comparution, aux États-Unis, sous les accusations de " complot pour commettre une prise d'otages, prise d'otage, aide et collaboration au dit délit " Cette accusation se réfère à l'enlèvement en territoire colombien d'un citoyen détenant la double citoyenneté colombienne et étatsunienne, en août 2004.

Cette demande d'extradition relance le débat entourant la comparution de Colombiens devant des tribunaux internationaux. Au moment où le gouvernement d'Uribe met sur la glace les ordres d'extraditions impliquant des chefs paramilitaires, il n'hésite pas à recourir à cette figure juridique face aux membres des organisations insurrectionnelles.

Alors que la Constitution nationale interdisait auparavant l'extradition de citoyens colombiens (art. 35), la réforme constitutionnelle (décret 1765 de 1997) ouvre la voie à celle-ci pour des délits commis totalement ou partiellement à l'étranger. Selon la Cour constitutionnelle de Colombie, la figure juridique de l'extradition se fonde sur "la coopération internationale en vue d'empêcher qu'une personne qui a commis un délit à l'étranger déjoue l'action de la justice en se réfugiant dans un pays distinct de celui dans lequel fût commis le délit" [1]. Il est alors question d'éviter un état d'impunité au niveau global.

Il est cependant nécessaire d'analyser ce concept juridique à la lumière de la situation d'un pays comme la Colombie, empêtré dans de profondes relations de dépendance, principalement économiques, qui influencent les sphères politiques, juridiques et législatives, lesquelles loin d'être souveraines sont imbriquées dans un réseau global de production et de commerce où il n'existe par d'égalité de conditions. En d'autres mots, la Colombie est partie prenante d'un contexte mondial où certains pays détiennent le monopole de la richesse et des moyens de production de la planète alors que d'autres, formant le dit "tiers monde" sont soumis à la domination des premiers.

## UN INSTRUMENT DE L'IMPÉRIALISME

La réapparition de la figure de l'extradition dans la législation colombienne n'échappe pas à cette réalité, bien au contraire, elle met en évidence le caractère dépendant de notre pays.

Cette mesure visait à éviter la fuite de devises que génère le marché de la drogue, lequel, ne l'oublions pas est un trafic plus rentable que celui du pétrole ou de la vente d'armes et qui a, entre autres, permis aux États-Unis de financer diverses guerres, telles que celles des Contras en Amérique centrale ou les guerres secrètes menées dans le " Triangle d'Or " au Laos et en Thaïlande, grâce aux revenus liés au trafic d'héroïne. En Colombie, tout indique également que le paramilitarisme a été financé grâce aux revenus du narcotrafic avec l'aval de la DEA (United States Drug Enforcement Administration) ce que confirme les versions libres données par les chefs paramilitaires lors de leur démobilisation.

L'extradition de citoyens colombiens, irakiens, afghans ou de tout autre pays est un droit dont se prémunissent les colonisateurs pour confirmer l'étendue de leur pouvoir sur l'ensemble de la planète et s'imposer comme la superpolice mondiale face aux autres puissances impérialistes. Les puissances hégémoniques mondiales poursuivent une mission permanente de reconfiguration de l'ordre mondial en faveur de leurs intérêts stratégiques et, ce faisant, définissent les orientations de la politique interne des pays inféodés.

Le document officiel de la Stratégie 2016 du SouthCom (une branche du Département américain de la Défense chargée de l'Amérique latine) offre un exemple de cette dynamique lorsqu'il définit sa mission en ces termes : "réaliser des opérations militaires et promouvoir la coopération en matière de sécurité pour atteindre les objectifs stratégiques des États-Unis", en précisant que "La sécurité, la stabilité et une meilleure prospérité pour l'année 2016 dépendent de la création d'un environnement de sécurité hémisphérique (...) Que se soit en combattant les organisations criminelles ou le terrorisme, nous devons trouver la manière de concentrer nos connaissances de tous les associés en vue de vaincre les groupes qui souhaitent nous empêcher d'atteindre nos objectifs. Les défis de sécurité sur le continent ne sont pas des menaces militaires traditionnelles et sont souvent liés et/ou impliquent des acteurs de l'État ..."

De toute évidence, la création d'un environnement stable garantissant la sécurité des investissements est l'objectif principal de la puissance impérialiste. En Amérique latine, ceci implique une stratégie de lutte contre les organisations qui s'opposent à ses intérêts en recourant à "tous les instruments d'autorité nationale, parmi lesquels, ceux diplomatiques, militaires, économiques, financiers, d'intelligence et d'informa-



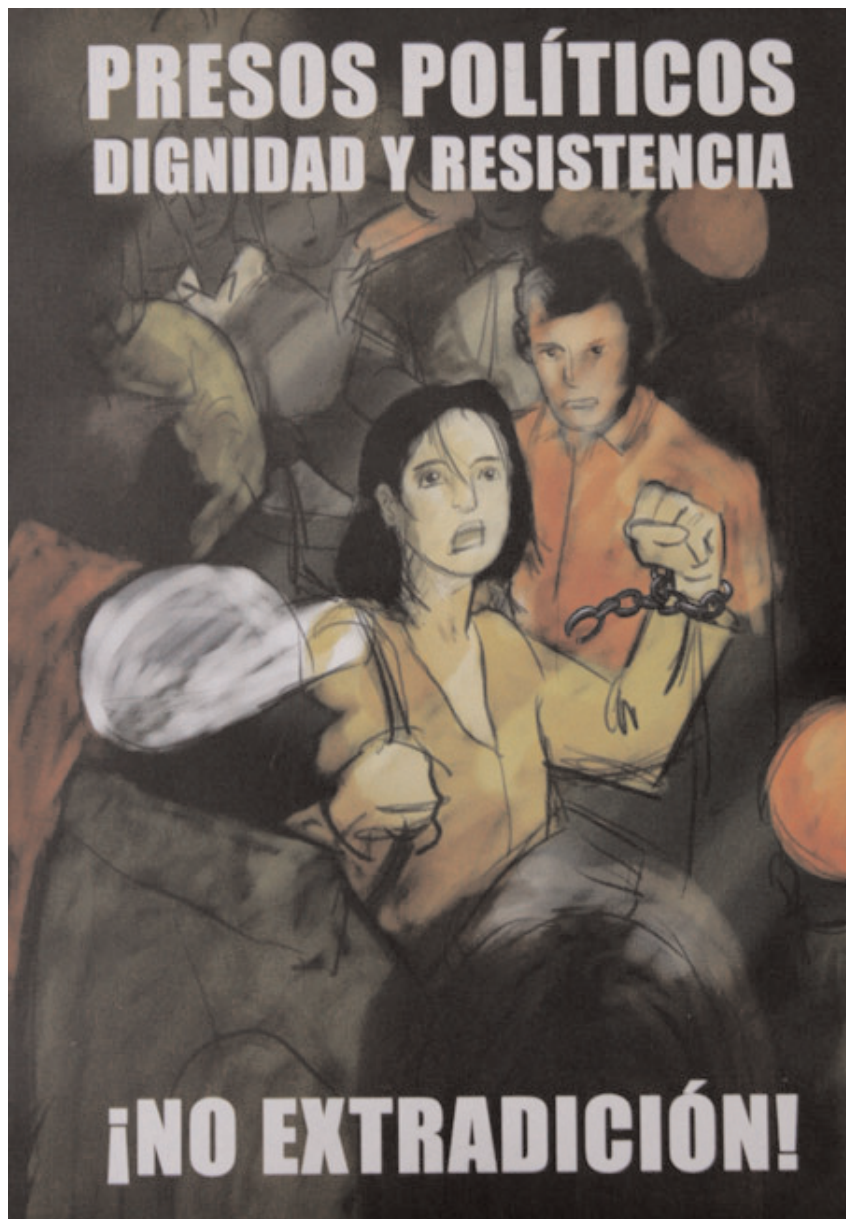
tions et ceux juridiques". L'appui aux gouvernements prêts à exécuter à la lettre chacune des orientations tracées par la puissance est également un élément fondamental de ces plans stratégiques de "pacification".

Voilà la nature du système politique et économique dans lequel notre pays est immergé bien que la vérité officielle édicte plutôt la nécessité de combattre au niveau global "les drogues, le narcotrafic et le terrorisme".

À preuve, lorsque dans son rapport bilan du Plan Colombie 1999-2005 [2], le gouvernement colombien souhaite quantifier les avancés en termes de lutte contre les organisations terroristes, il se réfère à l'augmentation du nombre d'extraditions. On y apprend que "le Gouvernement colombien a extradé un total de 428 personnes entre 1999 et 2005". Suivant la même logique, le document *Stratégies de renforcement de la démocratie et du développement social 2007-2013* [3] met en évidence la volonté du gouvernement de poursuivre la politique d'extradition, laquelle est présentée comme une façon de démanteler les réseaux du narcotrafic associés aux organisations étiquetées de terroriste.

Dans ce contexte, le concept de souveraineté nationale ne peut être autre chose qu'une fiction inopérante, dans la mesure où il ne saurait être question d'indépendance et d'autodétermination dans le cas d'un gouvernement qui reçoit et exécute les ordres que dictent les puissances hégémoniques pour assurer la prédominance de leurs intérêts sur le territoire.

Alors, lorsque l'extradition est présentée en tant que figure juridique fondée sur la coopération internationale, il importe de distinguer de quelle coopération il s'agit afin de comprendre pourquoi l'État colombien renonce à son pouvoir punitif et à sa souveraineté judiciaire et remet ses citoyens pour qu'ils soient jugés dans des régimes judiciaires étrangers et afin de comprendre également pourquoi une sollicitude d'extradition se traduit dans la pratique en un ordre d'extradition.



## UN INSTRUMENT POUR BAILLONER L'OPPOSITION

Lorsque le Southcom cite dans son plan stratégique la nécessité de combattre tous "les groupes qui empêchent d'atteindre nos objectifs", on retrouve parmi eux, bien évidemment, ceux qui aujourd'hui se soulèvent dans notre pays pour confronter les rapports de domination imposés par les États-Unis. C'est à cet objectif que répond réellement la sollicitude d'extradition des trois rebelles de l'ELN que nous avons mentionné au début de cet article : au besoin de punir de façon exemplaire le soulèvement armé contre l'État, tout en réaffirmant l'interventionnisme, dans notre pays, d'un gouvernement qui s'est octroyé le titre universel d'exemples de "démocratie et de libertés".

Ce cas et les précédents cas d'extradition de rebelles vers les États-

Unis ouvrent large la porte à des possibilités hautement préoccupantes. Il n'est pas impossible par exemple que, dans un avenir proche, sous l'impératif de "défense des intérêts nationaux", des syndicalistes ou toutes autres personnes liées aux mouvements populaires soient demandées en extradition pour s'être opposées à l'exploitation de nos ressources naturelles par des compagnies nord-américaines ou s'être opposées à la présence impérialiste, quelque soit le mode d'opposition.

À nos yeux, l'extradition de rebelles colombiens et leur comparution devant des cours étatsuniennes vient légitimer la lutte quotidienne qui se mène en Colombie en dehors de la réalité déformée par le pervers jeux médiatique.

1 Corte Constitucional, Colombia. Sentencia C-1106 de 2000.

2 «Balance Plan Colombia, de 1999 a 2005», *Sitio del Departamento Nacional de Planeacion* [www.dnp.gov.co](http://www.dnp.gov.co)

3 «Estrategias de Fortalecimiento de la Democracia y el Desarrollo Social (2007-2013)» *Idem*.

# CANADA AND THE ANTI-TERRORIST BATTLE INSIDE ITS BORDERS

***"In times of war, men commit innumerable and horrific crimes against one another that they do not at the time consider to be crimes", states Leo Tolstoy in War and Peace's unforgettable opening chapter. 140 years later, the statement still rings true.***

In Canada since 9/11, the domestic climate of rising national security fears, fanned by a sensationalist media trumpeting the "War on Terror", has led the government to justify practices which undermine long-standing principles of human rights (People's Commission, 75). In December 2001, Canada passed the Anti-Terrorist Act (ATA) to deal with threats to national security. The ATA makes changes to the criminal code that "aim to disable and dismantle the activities of terrorist groups and those who support them". It destroys civil liberties and gives police vast new powers, eroding due process and privacy. (CBC News, Feb. 27 2007)

According to Gary Kinsman, professor at Laurentian University, the concept of 'national security' is doubly problematic. Nation refers here to groups who fit the image of the Canadian state - white heterosexual males, construed as 'safe', while racialized communities are excluded as 'outsiders' and enemies of the state. Despite purported concern with 'security', state initiatives have only endangered non-citizens and criminalized legitimate social protest.

The arrest of 21 South Asian Muslim men for allegedly plotting to blow up a nuclear reactor in 2003 (known as Project Thread) garnered wide media attention. All were eventually deported on minor immigration charges, not one was charged with a terrorist offence (Faisal Kutty, Washington Report on Middle East Affairs, August 2006). They were detained up to 5 months, interrogated about their faith and threatened with deportation to Guantanamo Bay, infamous torture camp of the United States, where Omar Khadr, youngest detainee and Canadian citizen, remains after 6 years, subjected to torture methods detailed in leaked FBI files (guardian). The ATA delegates Canada's spy organization CSIS with the power to identify possible terrorists.



Main-stream media outlets have exposed how refugees have been pressured by CSIS to become informants on Muslim communities by blackmail (CBC, Globe articles). If they cooperate, their immigration papers are approved; if they fail to cooperate, they risk deportation. These tactics stigmatize and enforce stereotypes of Arab and Muslim men as terrorists, fanning the flames of hatred and ostensibly justifying an imperialist occupation in Afghanistan.

Furthermore, the context of colonialism in North America calls into question Canada's legitimacy to decide who can and cannot cross national borders. Canada continues to benefit from theft of land and conceal the genocide of indigenous peoples. How then can it claim authority to choose who can and cannot stay on Turtle Island?

Racial profiling of Arab and Muslim men affects not only non-citizens in Canada. Canadian government officials and RCMP facilitated the state kidnap and torture of Canadian citizen Maher Arar to Syria, where he was interrogated under torture by Syrian authorities with information provided by CSIS (interview with Monia Mazigh). Nor does the Canadian state act on the case of Huseyin Celil, Canadian citizen and Muslim who was detained in Uzbekistan in 2006 and deported to China where he remains imprisoned today with no access to Canadian officials or his family (Amnesty International).

The 'War on Terror' is used to justify not only racist immigration polices, but also the suppression of political protest, handed down in part by the US 'homeland security' model. By criminalizing citizens' rights to political dissent and activity, meaningful spaces to dialogue and challenge ultra-security strategies are in danger of being swept away and eliminated by the war machine.

Police agents have acted as 'agent provocateurs', disguised in plain clothes as activists at summit protests and attempt to incite violent behaviour among protesters, notably at the Quebec City Summit of the Americas in 2001 and at the Security and Prosperity Partnership (SPP) Summit in Montebello in 2007 (Jaggi Singh).

In 2006, 13 activists from Stop Huntington Animal Cruelty (SHAC-Canada) were arrested in Montreal at a home demonstration. Court evidence revealed that Montreal police infiltrated the group and undertook year-long surveillance operations including home and cell phone taps and stakeouts. Police took photos and videos of activists at demonstrations, physically intimidated them and followed them around day and night (UTA, 130).

Canadian security policy would have us believe that we live under the threat of terrorists. But nowhere does Canada evaluate it's own role in global terror. Its definition of terrorism does not include the imperialist strategies of Canadian foreign policy such as bombardment, invasion and occupation, nor the violation of essential human rights inside its borders.

Canada's aggressive role in securing transnational interests in Afghanistan, Colombia and Israel is fuelled by a war mentality that is doing away with human rights and due process. It is an imperialist state that is consolidating power by silencing opposition.

# THE CRIMINALIZATION OF INDIGENOUS PROTEST

**In September of 2007, the United Nations adopted the non-binding Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Four high profile countries notably voted against the declaration - namely Canada, the United States, Australia and New Zealand<sup>1</sup>. All four countries are states that were established by white settlers on indigenous lands, and all four are currently in disputes with indigenous peoples over land and sovereignty.**

The Canadian state, built on the theft and occupation of indigenous lands, continues to benefit from its unjustly acquired assets. Equipped with an ultra-security state apparatus, Canada's repressive and suppressive anti-terrorist and security measures have historically struck hardest against those that have the most to gain, namely aboriginal nations and their legitimate claims for basic human rights: land and dignity.

Recent cases of indigenous protest in Ontario have been in opposition to government authorized resource extraction on native lands. Despite legitimate demands for sovereignty and decision-making power over their traditional lands, native protesters have been incarcerated: Robert Lovelace and the KI-6 (6 council members of Kitchenuhmaykoosib Inninuwug First Nation) have received harsh fines and 6 months in jail for peacefully protesting against mineral exploration on the lands of KI and Ardoch Algonquin First Nation (AAFN).

The province of British Columbia was settled and colonized without treaties with the indigenous inhabitants. Large areas of BC still remain unceded, and the indigenous populations claim sovereignty over these lands<sup>2</sup>. In the BC southern interior, the Secwepemc people have been in a long standing dispute with Sun Peaks mega ski resort northeast of Kamloops. In August and September of 2004, 200 aboriginals and supporters rallied against the expansion of Sun Peaks. The BC Supreme Court granted Sun Peaks an injunction excluding Aboriginal people from using 846 hectares of their traditional territory, and on September 21st, the RCMP dismantled the camp, arresting three indigenous protesters<sup>3</sup>.

The continued denial of sovereignty for First Nations by the settler state is an injustice and a violation of the United Nations Declaration on Rights of Indigenous Peoples. However, attempts by First Nations to redress this injustice is met with state, police, and at times military repression.

The situation in the Tyendinaga Mohawk territory has been a sweeping crack down on community members in an effort to stifle resistance to the further development of the Culbertson Tract, a long standing land claim of the Tyendinaga Mohawks. The Federal Government has dumped money into policing, and the RCMP have stated government intentions to "fight contraband in three Mohawk communities (including Tyendinaga), which he [Stockwell Day] said is funding organized crime and possibly even terrorists"<sup>4</sup>. Charges of terrorism are used to justify extreme violations of human rights by both Canadian and U.S. governments against racially profiled communities they deem threats to national security. Alleging that Mohawks are harbouring terrorists is a dangerous, racist allegation.

The Vancouver 2010 Winter Olympics are seen by many natives as a real threat to indigenous people and lands. Indigenous resistance to Olympic development has been criminalized to assure tourists that they will be safe. This resulted in the punishment of Harriet Nahanee, a Pedachat elder sentenced to provincial jail for contempt of court for her part in the Sea-to-Sky highway expansion protest at Eagleridge bluffs. She died of pneumonia and complications at St. Paul's Hospital in Vancouver on Feb. 24th, one month after her sentence. It is suspected that Nahanee's condition worsened during her incarceration at the Surrey Pre-Trial centre. Solicitor-General John Les denied any government responsibility and refused requests for an inquiry<sup>5</sup>.

In July of 2008, the Ontario Court of Appeal ruled in favour of KI and AAFN, upholding their right to be consulted regarding any development on their traditional land. The ruling, relevant to the cases mentioned above where court injunctions were used to quell and criminalize indigenous dissent, made a clear statement that private parties must not seek court injunctions as a first response to prevent protest action of First Nations with legitimate aboriginal rights<sup>6</sup>. Despite this victory in courts for the KI and AAFN, it remains for the colonial governments to interpret the court ruling.

1CBC News. "Canada votes 'no' as UN native rights declaration passes". September 13, 2007.

2 Kim Peterson. "I take this as genocide". September 30, 2004. The Dominion Paper.

3 Harold Lavendar. "Sun Peaks aboriginal land dispute". New Socialist, September 2004.

4 "Tyendinaga: More charges laid, clampdown intensifies". May 2008. Retrieved August 5, 2008 from <http://wiinimkiikaa.wordpress.com/2008/05/22/tyendinaga-more-charges-laid-clampdown-intensifies/>

5 Ange Sterritt. "Honor the dead, fight for the living, Harriet Nahanee and Shawn Brant". November, 2007. Retrieved August 20, 2008 from [http://harrietspirit.blogspot.com/2007\\_11\\_01\\_archive.html](http://harrietspirit.blogspot.com/2007_11_01_archive.html)

6 Annie Leeks. "Frontenac Ventures Corporation v. Ardoch Algonquin First Nation; Platinex Inc. v. Kitchenuhmaykoosib Inninuwug First Nation". Blakes Bulletin on Aboriginal Issues, July 2008.

# CATATUMBO :

## NOUS CONSTRUISONS NOTRE HISTOIRE

*Des voix s'unissent pour réfléchir sur l'avenir du territoire....*

Le gouvernement colombien a envoyé plus de 27 000 soldats supplémentaires dans la région du Catatumbo depuis 2006, sous prétexte d'une lutte menée contre les acteurs insurgés et la destruction des cultures de coca. De son côté, le Comité d'intégration sociale du Catatumbo (CISCA), une organisation régionale formée en 2004, regroupant les paysan-ne-s de la région, des coopératives, des comités d'organisation communautaire (juntas de Acción Comunal), ainsi que des groupes de femmes et de déplacé-es, redoublait d'efforts dans la dernière année dans le but de construire une réflexion collective sur la gestion du territoire et de s'organiser afin de le protéger.

La région du Catatumbo se situe au nord du département de Norte de Santander, près de la frontière avec le Venezuela. Cette région reculée a connu maintes vagues de violences et violations de droits humains, ce qui perdure toujours. Depuis 2006, environ 2000 personnes du Catatumbo se sont enregistrées auprès des autorités en tant que déplacé-es forcé-es, ce qui ne représente pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Rappelons que ce territoire abrite de nombreuses richesses naturelles comme l'or, le charbon, l'uranium, le pétrole, des trésors convoités par les entreprises nationales et transnationales, dont **La Solana et La Kappa Limitada, deux entreprises canadiennes**, en plus de ses terres fertiles, où la palme africaine est implantée sous forme de monoculture, ainsi que ses nombreuses rivières présentement à l'étude en vue de développement de projets hydroélectriques. La pression est grande pour les communautés qui sont confrontées quotidiennement à des massacres sélectifs et des mesures de persuasions comme des promesses monétaires. Face à la situation, certains paysans ont troqué leurs machettes pour le statut d'ouvriers; d'autres ont poursuivi les labeurs du travail agricole traditionnel (yucca, plantain, café, cacao, avocat, etc.) en s'organisant souvent sous forme de coopératives; plusieurs pour leur part ont intégré la culture de coca pour usage illicite dans leur économie. Faisant aujourd'hui partie du territoire, la coca se présente sous diverses étendues, des parcelles familiales aux grandes monocultures.

Le CISCA a réuni ses membres au cours de l'année afin de réfléchir collectivement sur deux réalités actuelles auxquelles ils et elles sont confronté-e-s, soit l'expansion de l'exploitation

du charbon et les cultures d'usage illicite dans le territoire. Leurs voix se sont unies pour évaluer les impacts et tenter d'en tirer des conclusions à l'échelle régionale.

En septembre 2007, les paysan-ne-s présent-e-s lors de la rencontre ont exclamé à l'unisson leur opposition à l'exploitation minière de charbon dans le territoire du Catatumbo. Dans leur communiqué, elles et ils affirment que : *"Ces projets économiques auraient des dommages irréparables pour nous et nous ne gagnerions rien comme peuple. Comme communauté, il nous resterait la détérioration sociale, la destruction de toute une vie d'organisation, les menaces, les déplacements forcés, l'abandon des campagnes; cela ne ferait que diminuer notre qualité de vie, nous serions davantage dépendant de l'économie, un plus grand esclavage. À la fin, il nous resterait l'exclusion sociale et un énorme trou comme un grand caveau"*. Au niveau environnemental, elles et ils évaluent que l'ouverture de ces mines causerait entre autre la déforestation de forêts centenaires, la pollution de l'air et de l'eau par les déchets miniers rejetés, un changement du climat, une acidification des sols, nuisant à la croissance des cultures agricoles, sans oublier les maladies qui affecteraient les plantes et les humains cohabitants sur un territoire dévasté. Au niveau culturel, c'est une perte des valeurs et de l'identité paysanne qui est en jeu. De paysans à mineurs, c'est un mode de vie complet qui serait chambardé.

À la fin du mois de mai 2008, plus de 600 personnes se rassemblaient à nouveau, cette fois pour discuter des cultures de coca à usage illicite dans le territoire, un premier dialogue entre cultivateurs et non-cultivateurs, afin d'amorcer une réflexion collective autour de ce thème. Les fumigations entraînaient une nécessité de la part du CISCA d'enrichir le développement d'une vision intégrale des problématiques de la région. Afin d'examiner la question des cultures de coca, les paysan-nes ont cru bon se remémorer les facteurs expliquant son arrivée sur le territoire.

La coca n'est pas apparue d'un tour de magie au Catatumbo, alors qu'autrefois les produits de subsistance étaient cultivés,



la situation de pauvreté, ainsi que le rôle de l'État colombien sont des facteurs à mettre en cause face à son étendue actuelle. Traditionnellement, les paysan-ne-s possédaient quelques plants de coca réservés à des usages médicinaux pour leur famille. Depuis toujours, le Catatumbo était considéré comme une région éloignée, difficile d'accès et laissée à elle-même, les paysan-nes ont du s'organiser afin de construire leur économie, leurs infrastructures et leurs services de santé et d'éducation. Dans les années 1980, on commence à utiliser cette plante pour le marché du narcotrafic, une nouvelle vague de colonisation s'effectue dans le territoire afin d'en faire la culture. Les années 1990 sont marquées par des crises économiques au niveau de l'économie paysanne, le gouvernement demeure absent, aucune aide n'est proposée. De son côté, la FARC installe sa présence dans le territoire, promouvant elle aussi les cultures d'usage illicite comme source de financement. Avec l'arrivée massive des paramilitaires qui sèment la violence sur leur passage et provoquent des déplacements forcés, ainsi qu'une destruction totale de tous les efforts de construction des communautés, le narcotrafic se réorganise: la promotion de la culture illicite de coca est effectuée à grande échelle et prend de l'ampleur. Le prix offert pour la coca est de 18 à 25 000 pesos par jour, (face à 10 000 pesos par jour pour la yucca), sa croissance demande aussi moins de temps que pour les cultures traditionnelles. Aujourd'hui, le gouvernement et les multinationales intéressées par les ressources naturelles trouvent l'excuse idéale dans la lutte menée contre la coca afin de justifier la militarisation du territoire, la fumigation et les déplacements de population occasionnés par ce contexte.



Même son de cloche face à l'examen des impacts directs de la culture de coca à usage illicite sur le territoire et la population du Catatumbo. L'économie de la coca a généré une grande décomposition du tissu social, les jeunes quittent ou désertent l'école afin d'aller travailler dans les champs auprès de leurs parents. Beaucoup de personnes refusent aujourd'hui de s'impliquer dans les tâches collectives, préférant utiliser

leur temps pour s'enrichir individuellement. Cela affecte aussi l'organisation interne, source d'appartenance et d'implication au sein de sa propre communauté, les espaces de discussions et de partage sont de moins en moins fréquentés. En plus de la violence générée par les intérêts économiques présents sur le territoire, la culture de la coca engendre des intérêts particuliers créant une division interne, source de nombreux conflits au cœur des communautés. L'agriculture traditionnelle tend elle aussi à disparaître, certains paysans privilégient la coca aux produits d'alimentation de base, ce qui engendre une perte d'autonomie alimentaire et une dépendance au marché. La culture tend à s'éteindre tranquillement avec le changement de mode de vie, la façon de cultiver, de

s'organiser, de danser, ce qui rassemblait les gens autour d'une identité partagée. L'environnement subi aussi les impacts de ces monocultures: afin de semer davantage, des forêts sont détruites et les engrais chimiques déversés dans les rivières amènent la contamination. Face à cette prise de conscience, les paysan-nes se sont attardé-es sur des alternatives concrètes sur lesquelles travailler afin de lutter contre la détérioration du tissu social et territorial.

À la lumière de ces informations, les membres du CISCA rassemblés lors de l'évènement en sont arrivés à certaines recommandations: *"Nous proposons de geler l'expansion de la production de coca et de favoriser les cultures de subsistance afin d'éviter le piège de la dépendance. Nous n'acceptons pas que la présence de coca dans la région serve de prétexte à la violation de droits humains. Nous sommes contre la privatisation et l'exploitation irrationnelle de nos ressources naturelles qui génèrent une croissance économique pour une minorité et pauvreté, abandon et impacts irréversibles au niveau environnemental et social pour la majorité. De plus, nous contestons les fumigations de coca, car il s'agit de stratégie provoquant des déplacements forcés, de la pauvreté et une destruction environnementale. La défense du territoire signifie aussi la reconnaissance de sa diversité culturelle, ethnique, ainsi le gouvernement ne peut caractériser le Catatumbo comme zone de cocaleros. Finalement, il est nécessaire de poursuivre la réflexion et d'ouvrir des espaces pour fortifier le processus organisationnel."* La déclaration finale de la rencontre se termine par l'affirmation de la nécessité de protéger les ressources naturelles et de renforcer les espaces démocratiques permettant la participation des communautés dans les prises de décision qui les affectent. Tout le contraire des politique anti-narcotrafic du gouvernement colombien qui exclue systématiquement la population et conçoit des plans de développement reliés aux intérêts des États-unis, ceux qui ont réellement définie la politique de lutte contre la coca en Colombie.

Les espaces de construction collective du CISCA servent à promouvoir la démocratie directe et la réflexion au cœur de la communauté du Catatumbo. En se rassemblant, les paysannes reconnaissent la richesse de leur façon de vivre, des valeurs communes qui les rassemblent et de l'importance de leur territoire qu'elles et ils doivent protéger. Une force commune surgit afin de défendre ce qu'ils et elles ont construit, et en se maintenant uni-es, ils et elles prennent position face aux situations à venir. Une grande leçon de vie pour nous rappeler que c'est à la population de défendre le bien commun, l'égoïsme et l'absence d'implication collective sont sources de division, un flou qui profite aux entreprises qui y trouvent leur intérêt, l'enrichissement.



*Avec davantage d'informations, de conscientisation dans les communautés face à nos droits, nous savons pourquoi il faut sortir de l'ombre et exiger...*

*C'est à nous de construire notre futur, nous devons redoubler d'efforts afin de nous organiser!*

# CHOCO: LA LUTTE CONTINUE

“Je préfère mourir en luttant sur mon territoire, que vivre comme un pion qui finira par mourir de faim !”  
- paysan de Camelia, Curvarado

Depuis les vagues de déplacements forcés de 1997, suivis de la création des premières zones humanitaires comme stratégie de récupération du territoire en 2001 au Jiguamiendo, puis à l'intérieur des plantations de palme au Curvarado en 2005, le grand livre de cette épopée dramatique marquée de sang sur une trame de profits économiques a vu l'encre couler au cours des années.

On compte aujourd'hui trois zones humanitaires au Jiguamiendo et cinq au Curvarado. Ces endroits délimités et visibilisés par des pancartes interdisant l'entrée aux acteurs armés servent toujours de lieu de protection reconnus par les mesures édictées par la Cour interaméricaine de droits humains qui reconnaissent les droits des communautés. Avec l'accompagnement permanent, les paysan-ne-s ont eu l'occasion de se réunir à nouveau pour partager leurs vécus, apprendre leurs droits et s'organiser. Le processus de résistance grandit et est en mouvement malgré les multiples embûches internes. Les premières zones humanitaires ont servi de levier pour vaincre la peur de retourner sur les traces d'un passé marqué par la violence. Malgré les menaces, la dignité fût le moteur de cette lutte, ne pas s'agenouiller mais s'organiser afin que l'espoir devienne réalité de demain, récupérer leur terre. Aujourd'hui, certaines familles ont construits leurs maisons dans des zones humanitaires basées dans leur communauté d'origine, afin de recommencer à cultiver leurs parcelles de terre. D'autres sont retournées sur leurs terres, déclarées zone de biodiversité - une dénomination s'appuyant sur plusieurs traités et déclarations nationaux et internationaux reliés à la conservation de la biodiversité - s'engageant à régénérer ou conserver les milieux naturels.

Avec l'appui de l'organisation colombienne Justicia y Paz et son accompagnement physique et juridique, les multiples commissions de vérification et l'appui international, le gouvernement colombien a reconnu, à travers deux résolutions de l'Institut colombien de développement rural (INCODER) et quatre résolutions de la Superintendance de notariat et de registre, la propriété collective de la terre aux communautés ancestrales en septembre et octobre 2007. Il s'est engagé auprès de délégués des communautés à restituer les terres. Il existe tout de même une marge entre la signature de papier et la réalité sur le terrain. Les mesures afin de chasser les occupants de mauvaises foi, c'est à dire toutes les personnes liées à l'industrie de la palme et l'élevage extensif de bovin tirant profit des terres utilisées illégalement, n'ont toujours pas été mises en place. Les entreprises de palme continuent

d'extraire les fruits, servant à la fabrication d'huile (industrie alimentaire, cosmétique, biodiesel), nuit et jour. Les boeufs continuent de brouter l'herbe et de piétiner les terres..

Les communautés qui commencent à penser à demain sont confrontées à la nécessité de tout rebâtir! Devant une économie détruite, les options sont restreintes. Certains coupent du bois, épuisant le reste de forêt, d'autres vendent les fruits de la terre sans pouvoir combler les besoins de leur propre famille, d'autres tentent de retrouver l'agriculture de subsistance d'avant. Certes, le gouvernement utilisera plusieurs stratégies afin d'implanter les "projets alternatifs" prévus dans le Plan Colombie 2 (cultures de cacao, yucca amère pour faire des agro-combustibles, etc.) dans cette zone reconnue pour sa fertilité. Les besoins des communautés sont grands, tout a été détruit, ainsi les contrats offrant aide matériel et support économique seront alléchants. L'éducation et le partage autour de la thématique de la souveraineté alimentaire sont priorités afin que les paysan-nes soient informés sur les pièges cachés par les promoteurs de l'agriculture moderne, source de crises alimentaire et économique à l'échelle mondiale. L'autre réalité qui les attend est le retour massif de paysan-n-s qui reviendront de 10 ans d'exil sans avoir prit part au processus de résistance. Partageront-ils les mêmes préoccupations et ambitions face à la gestion du territoire? nous le saurons dans un avenir rapproché.

*Les graines mises en terre par cette lutte ont vu naître les fleurs. Les chenilles sont revenues d'un exil de souffrance, avançant avec courage. Recroquevillées dans leurs cocons d'espoir, elles se sont transformées pour renaître en papillon. Ainsi, ces êtres ailés armés de leurs bactéries, poursuivaient la résistance de front afin de contaminer ces imposteurs dévastateurs, les monocultures de palme africaine. Malades, la mort attendait ces plantes suite à un assèchement complet.*

Plusieurs hectares de palme africaine au Curvarado sont maintenant inutilisables, car les arbres sont attaqués par une bactérie qui serait transmise par des papillons. La chasse a été ouverte afin de minimiser les pertes économiques, les compagnies doivent elles-mêmes abattre leurs plantations malades afin de limiter la propagation! Les paysans continuent de planter des fleurs dans les zones humanitaires pour attirer les papillons, un nouveau symbole de lutte des communautés.

Pendant ce temps, les paramilitaires constitués sous le nom de "Aigles noirs", intimement liés aux entreprises de palme et d'élevage par des investissements communs, intensifient leur présence et leur contrôle du territoire. Les menaces et les intimidations sont quotidiennes afin de décourager les communautés dans leur lutte et de faire sortir Justicia y Paz de la région. Les actes d'intimidation (maisons incendiées, menaces de morts) sont fréquents, et un paysan de la zone humanitaire de Cano Manso nommé Wilberto Hoyos a été assassiné en octobre 2008. Tout cela sous les yeux de l'armée et de la police. Aucun affrontement n'a eu lieu, serait-ce pour cause de complicité? Malgré cette réalité, le Canada s'appête à signer un traité de libre-échange avec un gouvernement qui, malgré ses promesses de restituer les terres des communautés, fait la promotion des cultures de palme africaine.

*La lutte n'est pas facile, mais elle vaut la peine,  
on ne peut oublier nos racines....  
Les communautés vous le diront,  
la larme au coin de l'oeil et le sourire aux lèvres.*

# ARTICLES ET CONTRIBUTIONS ARTISTIQUES RECHERCHÉS

## *Criminalisation de l'action politique à l'heure de la croisade anti-terroriste : Mouvements sociaux et délits politiques dans les Amériques sécurisées*

Le PASC travaille actuellement à la réalisation d'une publication trilingue (français, anglais, espagnol) traitant de la menace que représentent les nouvelles politiques ultra-sécuritaires pour l'action politique tant au Canada qu'au niveau mondial dans le but de proposer des pistes de réflexion quant aux espaces que les mouvements sociaux doivent défendre ou conquérir pour réaffirmer leur légitimité et freiner les pratiques de judiciarisation de leurs actions et organisations. Ce faisant, nous souhaitons ouvrir un espace en Amérique du Nord pour inclure à l'analyse de la criminalisation de l'action politique le concept, de " prisonnier et prisonnière politique ".

Nous recherchons des textes portant sur :

- contexte mondial/continental des nouvelles pratiques ultra-sécuritaires /lutte anti-terroriste
- analyse de la fonction sociale des prisons
- sur les prisonnier/ères politiques autochtones du Canada, et les p.p. de tout autres pays des Amériques
- les certificats de sécurité
- les politiques de sécurité en immigration
- la criminalisation de la résistance autochtone au Canada
- des analyses des prisons sous l'angle sexe/race/classe
- le travail de solidarité avec les prisonnier/ères
- etc.

Nous recherchons également des brefs compte-rendu de ressources " pour en savoir plus " : films, documentaires, revues, livres, zines, site web, collectifs, etc.

Nous avons également grandement besoin d'illustrations, nous aimerions réaliser la publication avec uniquement des illustrations originales et donner grande place au côté artistique, écrits poétiques bienvenues !  
Contactez-nous ! info@pasc.ca

«La Colombie en  
quelques mots»  
corrigé du dernier numéro

16 17 18  
1 M O S A N T O  
G I B  
M  
20 I  
22 D 23 R  
5 R E B E L L I Ó N  
26 M X B  
7 B I O D I V E R S I D A D  
L C L F  
E R A  
10 P A L M E X A F R I C A N A I N E  
T  
11 R I Z 12 C A N O X L I M O N  
Q C N F  
14 F U M I G A T I O N E S  
E O  
19 P A I X  
2 A  
4 A R A U C A  
A  
C  
24 F  
6 C O N F L I T O A R M E  
S E  
8 A U C  
21 E  
S  
M  
25  
D A  
28  
I T  
9 P A S T R A N A  
V  
A  
R  
A  
P  
I  
C  
13 I N P E C  
T O O H  
15 D E P L A C É S  
I  
T  
I  
Q  
U  
E

## Se solidariser avec les prisonniers et prisonnières politiques c'est ...

\* des visites dans les prisons colombiennes et aux familles de détenu-es

Pour créer des espaces d'échanges avec les prisonniers/ères politiques et démontrer à l'administration pénitentiaire que celles-ci et ceux-ci ont des appuis internationaux. Pour rompre la marginalisation sociale des familles et dénoncer les menaces et persécution dont elles et ils font l'objet.

\* une correspondance permanente avec des groupes de prisonniers/ères politiques

La majorité des prisonniers/ères politiques sont des militant-e-s sociaux qui, du jour au lendemain, se retrouvent coupé-e-s du monde, sans information et sans possibilités de participer aux débats sociétaux. La correspondance avec l'extérieur participe à briser leur isolement.

\* un travail de sensibilisation portant sur la réalité des prisonniers/ères politiques

pour ouvrir en Amérique du Nord l'espace pour aborder la problématique du terrorisme d'État et des tendances ultra-sécuritaires sous l'angle du concept, reconnu dans le droit international, de "prisonnier politique" afin de faire le lien avec d'autres situations au Canada et dans le monde, tel que les certificats de sécurité, la répression, la criminalisation de l'action politique, etc.

\* diffuser les écrits des prisonniers/ères politiques et appuyer leurs revendications

Dans la *Piedra en el zapato* mais également sur notre site web et dans nos brochures, nous publierons régulièrement des textes d'analyse et des écrits poétiques des prisonniers/ères politiques de Colombie.

En d'autres mots c'est...

...lever le voile noir du tabou carcéral

...visibiliser le caractère idéologique de nos États "démocratiques" qui, outre le recours à la violence armée et économique, manipulent lois et droits en vue d'exterminer toute expérience populaire proposant des alternatives à cette société d'injustices

...réhabiliter le concept de "délit politique" et les droits d'objection de conscience et de rébellion qu'il implique dans un contexte mondial où la croisade anti-terroriste criminalise toute possibilité d'opposition à l'Ordre dominant et cela tant en Colombie qu'au Canada.



Le PASC est un collectif basé au Québec qui travaille à créer un réseau de solidarité directe avec des organisations et des communautés colombiennes en résistance pour la Vie, la Dignité et l'Autonomie.

[www.pasc.ca](http://www.pasc.ca)  
[info@pasc.ca](mailto:info@pasc.ca)